

**Réunion du Comité d’Orientation de Together-France  
et 4<sup>ème</sup> séminaire-formation des dynamiseurs SPIRAL**

---

**Document d’orientation des débats**

---

Table des matières

1- Introduction.....	3
Rappel.....	3
Objet du présent document .....	3
2- Point de départ de la réflexion : la fonction de capitalisation méthodologique .....	4
2.1- Qu’entend-on par capitalisation méthodologique et pourquoi est-ce important ?.....	4
2.2- Comprendre comment organiser la capitalisation méthodologique en en prenant en compte ses diverses composantes .....	6
a) Le cadre général .....	6
b) Connaissance des chemins de progrès et le savoir progresser .....	7
3- La problématique de la validation et de la démonstration.....	10
3.1- Comment se pose le problème d’une manière générale.....	10
3.2- Comment se pose le problème pour chacune des composantes de la capitalisation.....	12
4- De la démonstration au dialogue politique.....	14
5- Conclusion : les attentes des deux réunions .....	15
Annexe 1 : Projet politique et de recherche du Réseau TOGETHER .....	16
Annexe 2 : Partenariats entre territoires Universités et centre de recherche .....	24
Annexe 3 : Les modèles de référence pour la prospection des chemins de progrès.....	25
Annexe 4 : Principes éthiques transversaux dans les méthodes d’animation .....	28
Annexe 5 : Compte-rendu du 3ème Séminaire-Formation des dynamiseurs SPIRAL.....	29



# 1- Introduction

## *Rappel*

Pour rappel le Réseau TOGETHER se donne pour objectif de démontrer, à partir des expériences des territoires qui en sont membres en quoi une approche de coresponsabilité (entre citoyens, acteurs publics et privés) est non seulement une nécessité mais la voie la plus efficace pour évoluer vers une société capable d'assurer le bien-être de tous, sans exclusion, aujourd'hui et demain (y compris les générations futures) et donc vers le développement durable. Cette démonstration est essentielle pour donner toute sa légitimité à cette approche et permettre sa traduction dans des cadres politiques et juridiques adéquats.

Un projet politique et de recherche a été élaboré dans ce sens, proposant de vérifier, avec la collaboration des acteurs de terrain, des chercheurs et des décideurs politiques, l'hypothèse suivante : *le développement de la coresponsabilité est la voie la plus pertinente et la plus efficace pour progresser vers l'objectif du bien-être de tous, générations futures incluses.*

Un document de présentation de ce projet politique et de recherche est disponible depuis l'été 2014 (voir document word déjà distribué et repris en annexe 1). Ce document :

- fait le point des premiers résultats qui étayaient cette hypothèse, notamment ceux ressortant des co-évaluations participatives des processus de coresponsabilité déjà en cours dans les territoires;
- met en évidence les implications d'un tel projet et son caractère à la fois politique et de recherche,
- identifie les champs de recherche qui doivent pouvoir être mobilisés dans une approche pluridisciplinaire.

Il est complété par un tableau (sur excell) présentant les différentes disciplines scientifiques qui sont impliquées dans ce projet (le projet étant par nature pluridisciplinaire), pour chaque discipline les thèmes et questions à aborder et, pour chacun, les territoires/pays ayant avancé le plus loin sur le thème et les centres de recherche et universités qui pourraient être éventuellement mobilisés comme partenaires. A ce stade il ne s'agit que d'une proposition car les contacts n'ont pas été encore véritablement établis (voir annexe 2).

## *Objet du présent document*

Au-delà de ces documents qui précisent la raison d'être, les objectifs et les possibilités de réalisation du projet politique et de recherche, celui-ci doit pouvoir s'inscrire dans une ligne compréhensible qui serve de fil conducteur pour tous les acteurs et chercheurs qui s'y impliqueront. Il revient au Comité Scientifique (et pour le moment au Comité d'Orientation de Together-France en attendant que le Comité Scientifique de Together International se mette en place) de définir cette ligne.

Le présent document développe une proposition dans ce sens, à débattre lors de la première réunion du Comité d'Orientation qui se déroulera le 6 février.

Celle-ci sera également la première journée du 4<sup>ème</sup> séminaire-formation des dynamiseurs ce qui fait tout son sens puisqu'il s'agira de préciser les objectifs et conditions de capitalisation méthodologique, fonction essentielle des dynamiseurs. Pour rappel, depuis la mise en place d'un réseau de dynamiseurs SPIRAL en 2012, trois séminaires-formations ont été réalisés. Le troisième, qui s'est déroulé les 21, 22 et 23 mars 2014 à Strasbourg a marqué une étape décisive, car pour première fois la capitalisation méthodologique s'est faite en réseau, avec la participation de tous,

permettant de ressortir tous avec le même référentiel (voir le rapport de ce séminaire en annexe 3). Néanmoins nous ne sommes pas réellement parvenus à prolonger ce processus de capitalisation en réseau après le séminaire. L'objectif de ce 4<sup>ème</sup> séminaire-formation sera donc de relever ce défi de la continuité dans le processus de capitalisation en réseau en dehors des séminaires-formation. Pour y parvenir nous devons bien partager une même vision de ce que nous entendons par capitalisation méthodologique, ce que nous en attendons et l'importance que nous lui accordons. En ce sens le travail en partenariat entre le Comité d'Orientation et les dynamiseurs sera essentiel.

## 2- Point de départ de la réflexion : la fonction de capitalisation méthodologique

Qu'entend-on par capitalisation méthodologique, pourquoi est-ce important et comment l'organiser au mieux ?

### *2.1- Qu'entend-on par capitalisation méthodologique et pourquoi est-ce important ?*

Pour le comprendre faisons un petit détour théorique sur la notion de progrès puisque nous sommes dans une problématique de progrès sociétal (vers une société qui soit capable d'assurer le bien-être de tous, aujourd'hui et demain). Tout progrès, quel qu'il soit, peut se faire de manière totalement hasardeuse et ne jamais parvenir à son but, ou, à l'inverse, être rationnellement conduit, permettant de parvenir rapidement et de manière efficiente à l'objectif recherché. Entre ces deux extrêmes il y a souvent une infinité de situations intermédiaires, de sorte que l'on pourrait parler d'un continuum pour aller de la situation totalement hasardeuse à celle où l'on parvient rapidement à la fin souhaitée. Ceci nous conduit à faire une distinction entre le progrès et ce qu'on pourrait appeler le « méta-progrès », c'est-à-dire le progrès dans la capacité à progresser rapidement.

Prenons un exemple pour illustrer ce propos. Les abeilles<sup>1</sup> dans la recherche de pollen le font au départ de manière totalement hasardeuse, car elles ne savent pas, a priori, où se trouvent les champs de fleurs. A partir du moment où l'une d'elle en a trouvé un, elle est capable de mémoriser le chemin et le transmettre à ses coéquipières par les méthodes que l'on connaît (elle fait une danse à l'intérieur de la ruche indiquant la direction par rapport au soleil et le temps de vol). D'un coup toutes deviennent capable d'aller directement vers le champ de fleurs. Cet exemple est intéressant à deux points de vue. Tout d'abord parce qu'il met bien la différence qu'il y a entre le progrès (vers le pollen) et le méta-progrès<sup>2</sup> (.e. le progrès dans la capacité des abeilles à arriver plus vite au pollen). Ensuite parce qu'il montre comment la dimension collective, rendue possible par la communication entre les abeilles permet de progresser beaucoup plus vite dans le méta-progrès. Il suffit que l'une découvre un bon champ de fleurs pour que toutes les autres n'aient pas à le découvrir.

Revenons maintenant à notre propos au sein de TOGETHER. Notre objectif est de progresser vers la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, aujourd'hui et demain. Le but du progrès

---

<sup>1</sup> Nous nous inspirerons tout au long de ce texte de l'exemple des abeilles, non seulement parce qu'il est simple et particulièrement illustratif de l'approche de coresponsabilité, mais aussi pour une raison symbolique : les abeilles sont un allié incontournable du développement durable.

<sup>2</sup> Par analogie avec les mathématiques on pourrait l'appeler également « progrès dérivé » (même principe que la dérivée d'une fonction). On retiendra cependant le terme de méta-progrès plus facilement mémorable et compréhensible.

recherché est donc clair. La question est comment y parvenir et donc comment construire un méta-progrès qui permettra d'évoluer effectivement et efficacement vers cet objectif. Sur ce point nous avançons une première hypothèse qui est celle de la coresponsabilité car l'expérience du terrain montre que c'est une voie intéressante et pertinente pour cet objectif, et probablement aussi nécessaire.

Si nous comparons ceci avec l'exemple des abeilles nous voyons bien qu'il y a une différence fondamentale. Les abeilles n'ont aucun moyen de savoir au départ dans quelle direction aller pour trouver un champ de fleurs. Elles le font au hasard et dès qu'elles ont trouvé, tout devient immédiatement clair et transmissible à toutes. On peut dire qu'on est ici dans une situation de « méta-progrès radical », radical dans le sens où c'est la loi du tout ou rien qui joue.

En revanche dans le cas du progrès sociétal vers une société capable d'assurer le bien-être de tous, nous avons les moyens de vérifier si telle ou telle direction est bonne pour progresser dans ce sens, avant d'arriver au but lui-même. Ainsi au fur et à mesure que l'on expérimente des voies de coresponsabilité, celle-ci apparaît comme pertinente pour progresser vers un bien-être de tous, que ce soit en termes de processus ou de résultats. Nous ne sommes donc pas dans un méta-progrès radical comme dans le cas des abeilles, mais dans un méta-progrès que l'on pourrait qualifier de « méta-progrès incrémental », c'est-à-dire qu'il se fait de manière progressive, par étape, etc.

Du coup la question de la communication se pose dans des termes différents. Dans le cas des abeilles (méta-progrès radical), il suffit que l'une ait trouvé le chemin pour y parvenir au but et le transmettre aux autres. Dans le cas d'un méta-progrès incrémental l'apprentissage se fait petit à petit et la participation de tous est un atout considérable : plus les expérimentations sont nombreuses et retransmises les uns aux autres, plus vite nous pourrons gagner en capacité à atteindre le but recherché. D'où l'intérêt de travailler en réseau, et on voit bien ici, le rôle essentiel que peut jouer le réseau TOGETHER et, en son sein, le réseau des dynamiseurs SPIRAL.

Nous voyons ici tout l'intérêt de se donner un cadre pour capitaliser ensemble nos acquis en termes de méthodes qui nous permettent de progresser plus facilement vers une société qui soit capable d'assurer le bien-être de tous aujourd'hui et demain. Formaliser ce cadre, en lui donnant un nom, SPIRAL, est donc essentiel. Cela permet de mettre ensemble nos efforts et de faire à chaque fois le point des acquis et des questions qui restent en suspens et qui doivent être encore travaillées. SPIRAL est ainsi cet ensemble d'apprentissages que nous mettons en commun en cherchant à lui donner une forme facilement compréhensible et appropriable par d'autres.

Dans cette perspective nous voyons d'ores et déjà le défi qu'implique une telle ambition. Si SPIRAL est un cadre de méta-progrès vers une société qui soit capable d'assurer le bien-être de tous aujourd'hui et demain, il doit, tout en évoluant, pouvoir être partagé petit à petit par l'ensemble des acteurs de la société. Cela demande un travail de grande rigueur pour qu'il puisse s'imposer par sa logique même, ne laissant pas de zones d'ombres qui le rendait insuffisamment crédible et ayant suffisamment de bases théoriques et pratiques pour contrecarrer les cadres référentiels qui aujourd'hui dominent la société (croissance du PIB, compétitivité comme moteur de progrès, mondialisation des échanges économiques, etc.) sans lui donner la capacité à surmonter les défis de notre siècle, tout au contraire en lui faisant courir le risque d'une catastrophe à l'échelle planétaire.

C'est là une autre dimension du méta-progrès qu'il est essentiel de prendre en compte : progresser vers un partage de plus en plus étendu des acteurs qui se retrouvent dans ces objectifs et participent à ce processus, en créant notamment des ponts et complémentarités avec toutes les démarches similaires, comme cela se passe déjà avec les agendas 21 et le mouvement Transition, les CittaSlow...

## *2.2- Comprendre comment organiser la capitalisation méthodologique en en prenant en compte ses diverses composantes*

### **a) Le cadre général**

Tout ceci paraît assez clair mais ne nous éclaire pas encore sur la façon dont nous devons organiser cette capitalisation pour qu'elle soit efficace. L'expérience montre en effet qu'une chose est d'être conscient de sa nécessité et l'autre est de parvenir à la réaliser de manière effective.

Pour ceci faisons à nouveau un parallèle avec l'exemple des abeilles très concret et illustratif pour notre propos. Au-delà de la recherche de pollen les abeilles cherchent à assurer leur survie et celle de leur espèce. Il y a donc un objectif supérieur qui guide l'ensemble des activités des abeilles depuis la recherche de pollen, la production de miel, de cire, la reproduction, l'alimentation des larves, etc. Ceci conduit à distinguer :

- Un objectif général qui est propre à toute espèce animale, à savoir la vie de chacun et la survie de l'espèce.
- Une orientation générale pour parvenir à cet objectif : le choix, inscrit dans leurs gènes, d'atteindre cet objectif de manière collective. Les abeilles sont en effet des insectes sociaux qui, comme les fourmis, les termites et d'autres assurent leurs conditions ensemble et non séparément.
- L'organisation du progrès pour atteindre cet objectif avec cette orientation générale, sous la forme de différentes phases d'activités qui s'articulent les unes les autres : chercher du pollen, le prendre et le rapporter à la ruche, fabriquer du miel, etc. Notons que l'articulation entre phases ne signifie pas forcément qu'elles se succèdent. Elles peuvent aussi être conduites en parallèle ou en intermittence, mais toujours en coordination entre elles.

Ceci constitue le cadre général avec ses trois composantes : objectif général, orientation générale pour l'obtenir et définition des différentes phases d'activité et leur mode d'enchaînement pour parvenir à l'objectif général. Quand on découvre ce monde extraordinaire de la vie des abeilles, on n'imagine pas comment elles sont arrivées à un tel état de perfection. Il a fallu bien des générations pour le réaliser. En d'autres termes chacun de ces trois composantes, surtout le deuxième et le troisième, a fait l'objet d'un méta-progrès et donc d'un processus de capitalisation (qui se retrouve dans l'évolution génétique de ces petits animaux), étalé sur un grand nombre de générations. Notamment l'organisation collective des abeilles pour assurer leur vie et survie de l'espèce, rare chez les insectes puisqu'on la retrouve uniquement chez les fourmis, les termites et quelques autres, est un plus considérable en termes d'efficacité pour obtenir l'objectif général.

Dans la problématique qui nous intéresse (progrès vers le bien-être de tous aujourd'hui et demain) nous retrouvons ce cadre général avec les mêmes trois composantes : l'objectif général est le bien-être de tous, aujourd'hui et demain (similaire à l'objectif de vie de chacun et de survie de l'espèce). L'orientation générale est la coresponsabilité (équivalent à l'organisation collective pour être plus efficace dans l'obtention de l'objectif général) et ceci conduit à définir un certain nombre de phases d'activités que l'on retrouve dans les huit phases et trois cycles de SPIRAL. Pour ces trois composantes il y a bien aussi un méta-progrès et un processus de capitalisation :

- Pour ce qui concerne l'objectif général, positionner le progrès sociétal sur le bien-être de tous aujourd'hui et demain est un progrès fondamental, notamment pour contrecarrer l'idée que l'objectif du progrès est la croissance du PIB, avec tous ses avatars.

- La démarche de coresponsabilité entre acteurs et citoyens pour parvenir à l'objectif général est également un plus considérable en termes d'efficacité et même de nécessité. Dans le projet politique et de recherche nous le présentons comme hypothèse à vérifier, car il faudrait le démontrer de manière très rigoureuse pour pouvoir mieux le défendre et que cela finisse par s'imposer comme alternative à l'organisation actuelle de la société basée essentiellement sur la concurrence plutôt que sur la coopération.
- Enfin le cadre des phases d'activités à réaliser, tel que proposé dans SPIRAL (huit phases en trois cycles), est aussi le résultat d'un méta-progrès. Rappelons notamment que le cycle en huit phases est issu de la confrontation des diverses expériences de progrès construit avec les citoyens à travers le monde (voir le Guide Méthodologique « Construire le progrès sociétal vers le bien-être de tous avec les citoyens » Conseil de l'Europe 2010). Il représente un plus par rapport au cycle conventionnel en quatre ou cinq phases des projets classiques (diagnostic, projections, décisions, réalisation, évaluation/diagnostic, etc.), notamment par l'introduction des deux premières phases essentielles pour replacer le processus dans un objectif de bien-être de tous par la coresponsabilité (1- la définition du sujet collectif par la constitution de la Plateforme Multi-acteurs et 2- la définition participative de l'objectif du bien-être de tous aujourd'hui et demain) et la huitième phase permettant de progresser en spirale vers les cycles suivants. Ces huit phases déclinées en trois cycles se sont peu à peu affinées au fur et à mesure des expériences et pourraient encore évoluer à l'avenir. Par ailleurs, comme dans l'exemple des abeilles l'ordre des phases n'est pas toujours le même dans la pratique. La présentation la plus logique (succession des phases de collecte, stockage, nourriture chez les abeilles et des huit phases dans SPIRAL) ne correspond pas forcément à la réalité : le point de départ et l'ordre des phases et des cycles dépend du contexte et des acquis (par exemple en démarrant directement sur le cycle 2 après la première phase du cycle 1, ou en conduisant plusieurs phases en parallèle, etc.).

## **b) Connaissance des chemins de progrès et le savoir progresser**

Au-delà du cadre général, le progrès fait aussi appel à des connaissances propres à chaque phase d'activité, sachant que chacune d'elle correspond à un sous-objectif de l'objectif général.

Pour le comprendre revenons à l'exemple des abeilles dans leur phase de recherche de pollen, sous-objectif de leur objectif général de vie et survie de l'espèce. Comme dans tout apprentissage à progresser elles ont besoin de deux types de connaissances pour parvenir à ce sous-objectif. Le premier est la connaissance du bon chemin pour progresser vers les champs de fleurs. On vient de le voir, cette connaissance est acquise de manière radicale dans le cas des abeilles mais, dans bien d'autres cas elle peut être obtenue de manière incrémentale. La connaissance du chemin n'est cependant pas suffisante pour parvenir au but, encore faut-il être capable de progresser dans ce chemin. Dans le cas des abeilles, elles doivent savoir voler en s'orientant par rapport au soleil et à leur perception du temps de vol. Si elles n'ont pas cette capacité d'orientation elles ne parviendront pas à retrouver leur chemin. C'est le deuxième type de connaissances dont elles ont besoin pour progresser.

Le premier type de connaissance relève du savoir et le deuxième du savoir-faire. L'un ne va pas sans l'autre et le méta-progrès dans cette phase d'activité, comme dans toute autre, exige l'acquisition des deux : les abeilles peuvent savoir très bien voler en s'orientant et ne pas savoir dans quelle direction elles doivent aller. A l'inverse elles peuvent connaître la direction mais ne pas savoir la suivre en volant. Dans les deux cas elles auront beaucoup de difficultés à arriver au but.

Revenons maintenant au progrès sociétal vers le bien-être de tous au présent et au futur. Dans la phase 1, la mise en place d'une Plateforme Multiacteurs est un chemin de progrès pour arriver au premier objectif spécifique, celui de créer un sujet collectif qui va porter le processus de coresponsabilité pour le bien-être de tous dans un espace de vie donné (territoire ou acteur collectif). Cependant la mise en place de cette plateforme nécessite de développer un savoir-faire en termes d'animation pour parvenir à convaincre tous les acteurs de la rejoindre et lui donner la bonne orientation.

Dans la phase 2 le but est de partager l'objectif du bien-être de tous aujourd'hui et demain. Le chemin pour y parvenir est de le construire de manière démocratique avec les citoyens et le savoir-faire pour ce faire est la technique des groupes homogènes et leur animation autour des trois questions. Cependant ceci n'apparaît pas suffisant pour prendre en compte les générations futures. C'est pourquoi dans le processus de rapprochement des trois approches SPIRAL, Agenda 21 et Transition nous sommes arrivés à la conclusion qu'il est essentiel d'introduire dès le démarrage de cette deuxième phase et tout de suite après la constitution de la Plateforme Multi-acteurs, un processus de prise de connaissance et de conscience des contraintes qu'impliquent la prise en compte des générations futures, avant même de démarrer le plus questions sur le bien-être/mal-être. Il s'agit notamment des contraintes liées à la nécessité de revoir radicalement nos modes de vie pour repositionner notre empreinte carbone et environnementale à ce que la planète Terre peut supporter (voir les conclusions de la formation SPIRAL réalisée à Bordeaux en septembre 2013, reprises et validées lors du 3<sup>ème</sup> séminaire-formation des dynamiseurs SPIRAL). Cette conclusion correspond à une amélioration de la connaissance du chemin à suivre par l'addition d'une étape indispensable qui n'avait pas été prise en compte jusqu'alors, mais ne nous apprend rien sur la façon de réaliser cette étape.

Or là-dessus il est particulièrement intéressant de découvrir les méthodes d'animation que le mouvement Transition a élaborées, consistant à simuler par une série d'exercices en groupe cette prise de conscience collective (jeux de carte pour découvrir ensemble les enjeux planétaires, échanges sur ce qui nous révolte, nos rêves, comment s'entraider, simulations de voyages dans le futur et dialogue entre le présent et le futur, espace ouvert pour la construction de projets, etc.). On est ici très nettement dans des méthodes d'éducation populaire et en les expérimentant on découvre en quoi elles sont un complément indispensable à reprendre dans SPIRAL. Une chose est de limiter à dire et répéter qu'il faut revoir nos modes de vie, ce qui en général n'est pas très efficace et même souvent vécu comme une culpabilisation voire une accusation et donc avoir un effet contraire, démobilisateur, voire de repli sur soi. Une toute autre chose est de permettre une interaction entre personnes qui insufflent une prise de conscience collective et une dynamique de groupe avec un certain enthousiasme partagé et des actions concrètes, grâce à ces méthodes.

Nous pouvons ainsi sérier pour chaque phase d'activité l'objectif spécifique, le chemin de progrès à suivre pour y parvenir et les savoir faire pour progresser dans ce chemin. Le tableau suivant présente de manière résumée les acquis à la date actuelle et les points qui restent à travailler. Il a été élaboré essentiellement pour le premier cycle de SPIRAL (application au niveau des structures porteuses de la coresponsabilité : plateforme multi-acteurs et associations d'habitants). Il reste à construire pour les autres cycles.

Ce tableau nous servira de fil conducteur notamment pour les deuxième et troisième jours du séminaire-formation où toutes les phases des 3 cycles (ou du moins les 2 premiers) seront passées en revue pour mutualiser nos connaissances et refaire ensemble un véritable travail de capitalisation sur la base de nos connaissances et expériences.



Tableau récapitulatif pour le premier cycle de SPIRAL

Phases	Sous-objectif correspondant	Chemin de progrès	Savoir progresser
1	Créer le sujet collectif porteur de la coresponsabilité	Constitution de plateformes multiacteurs et associations d'habitants	Méthodes d'animation spécifiques (voir exemple du Cap Vert)
2	Partager l'objectif du bien-être de tous aujourd'hui et demain	a) Prise de conscience et appropriation collective des contraintes qu'implique la prise en compte des générations futures b) Construire une vision partagée du bien-être de tous avec les citoyens en petits groupes homogènes puis entre groupes (réalisés au sein de la plateforme multiacteurs dans le 1 <sup>er</sup> cycle, puis avec tous les habitants lors du 2 <sup>ème</sup> cycle)	a) Méthodes de réflexion et simulation collective développées par le Mouvement Transition b) Méthodes d'animation des groupes homogènes avec les 3 questions ouvertes et intergroupes (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> réunions).
3	Prendre la mesure de la situation actuelle, des écarts avec l'objectif du BET et identification des priorités	a) Repérage des « points problématiques » : situations de mal-être, points de dépendance des énergies fossiles, de non traitement des déchets et de sous-utilisation des ressources b) Définition d'une stratégie de priorisation intégrée, à même de résoudre par une approche de coresponsabilité les points problématiques avant qu'ils ne génèrent des situations irréversibles ou des cercles vicieux destructeurs	Méthodes d'animation différentes suivant les points les plus problématiques de chaque contexte local ou national. (ex : Cap Vert, Portugal, Belgique, agendas 21 en France, etc.) Reste à systématiser ces méthodes d'animation pour les rendre facilement appropriables
4	Construire un plan d'action concerté et intégré	Chemins de progrès transversal aux thèmes et par thème (voir cadre de référence transversal et cadres de référence par réseaux thématiques) – rôle capital des associations d'habitants et plateformes multiacteurs, notamment dans la concertation, la coordination et la gestion des biens communs.	S'inspirer de pratiques développées par certains réseaux – Exemples qui seront proposés pendant le 4 <sup>ème</sup> SF : - Réutilisation/zero waste (Planzheros) - Alimentation/souveraineté alimentaire locale (Urgenci)
5	Définir et partager ensemble les responsabilités et s'engager	Définition concertée des rôles et des fonctions sociétale de chaque acteur (lien avec l'application de SPIRAL au sein d'acteurs collectifs)	Méthode du 100% de responsabilité développée par le CG de Gironde (dite des « patates fleuries »)
6	Réaliser ensemble	Plan d'action défini collectivement	Méthodes spécifiques de suivi collectif à développer ou trouver
7	Evaluer ensemble	Evaluation d'impact sur : - le bien-être de tous - la coresponsabilité et la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, aujourd'hui et demain	Méthodes de co-évaluation participatives (voir exemple de la Wallonie) Indicateurs du progrès dans le bien-être à partir du 2 <sup>ème</sup> cycle
8	Bilan et préparation du cycle suivant	1 <sup>er</sup> cycle : Bilan de la capacité de la plateforme multiacteurs à initier le deuxième cycle et élaboration d'un plan de mobilisation des citoyens	A définir

Lors du 2<sup>ème</sup> cycle les phases sont similaires, mais elles sont réalisées non plus seulement au sein de la plateforme multiacteurs, mais avec l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Le troisième cycle correspond au passage à une approche interterritoriale.

La distinction entre connaissance des chemins de progrès et savoir progresser est essentielle, non seulement parce qu'ils ne sont pas de la même nature, mais également parce que leurs implications sont très différentes :

- S'agissant des chemins de progrès, une fois reconnus comme valides, ils doivent pouvoir être inscrits dans le fonctionnement même de la société, notamment en termes de ligne de conduite des politiques publiques, voire même en termes de cadres légaux. On est donc proche ici des logiques institutionnelles.
- Le savoir progresser implique en revanche des processus d'apprentissage à la base, par les citoyens et acteurs locaux. On est donc ici plus dans une logique d'animation et d'éducation populaire.

### 3- La problématique de la validation et de la démonstration

#### 3.1- Comment se pose le problème d'une manière générale

Les distinctions qui viennent d'être faites permettent de mieux sérier la problématique de la capitalisation méthodologique. Celle-ci se retrouve donc dans cinq composantes : les trois du cadre général (définition de l'objectif général, de l'orientation générale pour l'obtenir et des phases d'activités à réaliser) et les deux types de connaissances à acquérir pour chaque phase d'activité (connaissance du chemin de progrès et savoir progresser). Pour chacune de ces cinq composantes il s'agit bien de réaliser un méta-progrès (progrès dans la capacité à progresser vers une société inclusive et durable) de nature soit radicale (surtout les trois premiers) soit incrémentale (les deux derniers), c'est-à-dire dans lequel on se rapproche peu à peu de la meilleure solution en apprenant pas à pas, à partir de notre expérience de progrès sociétal :

1. Méta-progrès dans la définition de l'objectif général du progrès de la société, notamment avec le passage de la croissance du PIB à l'objectif du bien-être de tous aujourd'hui et demain ;
2. Méta-progrès dans la définition de l'orientation générale, notamment en passant de la mise en avant de la compétitivité à la mise en avant de la coresponsabilité comme voie essentielle de progrès ;
3. Méta-progrès dans la définition des phases d'activités, notamment en passant des cycles conventionnels à 4 ou 5 phases au cycle en huit phases, prenant en compte le qui (phase 1), le pour quoi (phase 2) et le bilan (phase 8) essentiel pour assurer la continuité du processus ;
4. Méta-progrès dans la connaissance du meilleur chemin pour conduire chaque phase ;
5. Méta-progrès enfin dans les savoir progresser par l'apprentissage à la base et l'éducation populaire.

Ces cinq méta-progrès passent donc par un processus de capitalisation où les acquis sont plus ou moins régulièrement validés et considérés comme tels pour être transmis au plus grand nombre.

La question de la validation est donc cruciale car c'est elle qui va déterminer l'orientation du processus de capitalisation. Il est donc essentiel qu'on se penche dessus.

Jusqu'à présent la validation des acquis s'est toujours réalisée de manière informelle au sein même de la « communauté SPIRAL ». La création d'un réseau de dynamiseurs SPIRAL a été un pas important dans ce processus et, comme dit ci-avant, le 3<sup>ème</sup> séminaire-formation de mars 2014 a été l'occasion de valider collectivement l'ensemble des acquis apportés par les uns et par les autres. C'est pourquoi nous l'appellerons la validation par consensus.

Cependant une telle validation n'est pas suffisante pour un apprentissage qui concerne la société dans sa globalité. Pour pouvoir aller au-delà des limites de la communauté de ceux qui sont déjà convaincus de l'importance d'une telle démarche, celle-ci doit pouvoir passer à un stade de validation par démonstration, c'est-à-dire de mise en évidence de manière rationnelle et solide/rigoureuse (tout en assurant le principe de la réfutabilité). C'est en effet la seule manière de pouvoir donner suffisamment de légitimité et de reconnaissance à la démarche et de la rendre effectivement légitime et reconnaissable, tant sur le plan intellectuel que politique. La validation par démonstration est le plus grand défi que l'on doit pouvoir surmonter pour passer de l'apprentissage par l'expérimentation au « mainstreaming » à l'échelle de la société.

La question est d'autant plus complexe que, comme le met en évidence le projet politique et de recherche (voir annexe 1), ce que nous cherchons à démontrer sort des paramètres habituels de la démonstration scientifique et soulève des questions épistémologiques fondamentales, notamment :

- Cela concerne la pertinence de choix d'objectifs et de méthodes et non le rendu objectif de faits et de réalités ;
- L'expérimentation ne peut se faire qu'en impliquant tous les acteurs d'un territoire à l'échelle locale, voire régionale ou nationale, y compris les décideurs politiques, d'où l'inséparabilité du son caractère politique et de recherche.

Il y a donc un triple besoin de repositionnement de la recherche à construire par rapport aux recherches conventionnelles:

- 1- Besoin d'un clair positionnement du type de démonstration que l'on cherche à obtenir : démontrer qu'un choix est plus pertinent voire le plus pertinent parmi d'autres jusqu'à preuve du contraire ;
- 2- Besoin d'un repositionnement du cadre de l'expérimentation, sortant de l'expérimentation en laboratoire pour une expérimentation intégrée dans la société elle-même ; nous sommes ici clairement dans l'idée d'une société apprenante où le rôle des chercheurs est de faciliter les processus d'apprentissage par les acteurs eux-mêmes, notamment en les aidant à avoir plus de rigueur dans leurs choix, leurs évaluations et leurs conclusions ; ceci rejoint certains courants de pensée sur la science citoyenne ;
- 3- Besoin de ne pas se limiter à l'expérimentation comme forme de démonstration, sachant qu'elle a un caractère fondamentalement empirique. L'analyse par niveau de capitalisation présentée ci-après met en évidence d'autres formes de démonstration (comme la démonstration par élimination, démonstration par le raisonnement logique, etc.) tout aussi valables et qu'il conviendra de reprendre, formaliser et systématiser.

Remarquons que le point 2 soulève une question de fond sur ce qui doit être expérimenté, notamment quand il s'agit de la connaissance des chemins de progrès. D'ores et déjà nous devons nous positionner dans une perspective d'inscription de ces chemins de progrès dans les politiques publiques et les cadres légaux, sans quoi les conclusions sont inévitablement tronquées, n'ayant pas pu aller jusqu'au bout de l'expérimentation pour en tirer des conclusions correctes. C'est pourquoi il sera essentiel de s'appuyer sur les résultats obtenus dans les pays où ces politiques et cadres légaux ont été effectivement mis en place. Cela concerne notamment les cadres légaux de la coresponsabilité (voir ci-après).

### *3.2- Comment se pose le problème pour chacune des composantes de la capitalisation*

Reprenant les 5 composantes (3+2) du méta-progrès vers la capacité de la société à assurer le bien-être de tous, tentons maintenant de voir concrètement comment se pose la question de la démonstration pour chacune :

- a) Concernant la définition de **l'objectif général** du progrès de la société, on peut considérer qu'il y a une double démonstration de la pertinence supérieure de l'objectif du bien-être de tous au présent et au futur:
  - Démonstration par élimination, du fait de l'inadéquation de l'objectif de la croissance du PIB aux défis de l'humanité. Ceci peut être démontré de manière claire et rigoureuse, sortant d'un débat de choix idéologiques.
  - Démonstration par référence à une hiérarchie d'objectifs, toute substitution d'un objectif par un de ses sous-objectifs conduisant à des erreurs de choix, étant donné que tout objectif supérieur ne renvoie à ses sous-objectifs que dans certaines conditions. Ainsi l'objectif du bien-être de tous aujourd'hui et demain est bien l'objectif supérieur (équivalent de l'objectif de vie des individus et de survie de l'espèce chez tout espèce animale) tandis que la croissance économique n'est qu'un sous-objectif de ce dernier et ne peut s'y substituer (voir l'exemple de l'erreur de substituer l'objectif de faire de la bonne musique par le sous-objectif de construire des bons instruments de musique). On appellera ce type de démonstration, démonstration par le raisonnement logique.
- b) Concernant la définition de **l'orientation générale** autour de la coresponsabilité comme voie essentielle de progrès vers le bien-être de tous aujourd'hui et demain, une première démonstration de la pertinence supérieure de ce choix (en dehors de toutes nos observations de terrain) nous vient des résultats des co-évaluations participatives d'impact, notamment celles réalisées en Wallonie, seul exemple à ce jour où la co-évaluation a été faite à une telle échelle (142 communes) ce qui donne toute sa légitimité aux conclusions qui s'en dégagent (voir le projet politique et de recherche en annexe 1). Nous sommes bien ici dans un cas de démonstration par l'expérimentation.

Cependant on ne peut se limiter à une démonstration par l'expérimentation. La coresponsabilité pour le bien-être de tous correspond à un choix logique cohérent avec l'idée même de démocratie. C'est pourquoi au-delà de la démonstration par l'expérimentation, la démonstration par le raisonnement logique est fondamentale ici.

Sur la démonstration de la pertinence supérieure du choix de la coresponsabilité, beaucoup reste donc à faire pour être en mesure d'arriver à des conclusions suffisamment solides. Cette question est au cœur du projet politique et de recherche, en en constituant l'hypothèse centrale.

- c) Concernant la définition des **huit phases d'activité**, on est là aussi dans un cas de démonstration par élimination car il est assez facile de démontrer que le cycle classique de projet est incomplet, passant sous silence la définition du porteur du projet et la définition de l'objectif. L'amélioration éventuelle de ces phases et de ces cycles passera avant tout par de la démonstration par l'expérimentation.

- d) La démonstration de la pertinence des choix dans la définition des **chemins de progrès** est de fait plus complexe car, comme dit, on doit pouvoir aller jusqu'au bout de l'expérimentation, y compris dans les politiques publiques et les cadres juridiques à mettre en place. Cela concerne notamment la constitution des plateformes multi-acteurs et des associations d'habitants qui en sont membres. Celles-ci doivent pouvoir avoir un statut juridique d'acteur collectif de base territoriale ouvert, régis par une loi spécifique garantissant notamment les points suivants : 1) En sont membres toute personne physique (dans le cas des associations d'habitants) ou morale (dans le cas des plateformes multi-acteurs) vivant sur le territoire de référence (village ou quartiers dans le cas des associations d'habitants, territoire plus large – commune ou association de communes dans le cas des plateforme multi-acteurs). 2) Elles ont pour fonction d'assurer sur le territoire concerné (commune ou groupe de communes) une démocratie collaborative complémentaire de la démocratie représentative. 3) Ayant une existence juridique elles peuvent être propriétaires de biens, gérer des fonds, employer du personnel (notamment des facilitateurs), etc. Si de telles conditions sont remplies les possibilités de progrès vers le bien-être de tous par la coresponsabilité sont démultipliées.

Jusqu'à présent, il semblerait que le seul pays qui ait introduit un tel cadre légal est le Cap Vert. Cependant beaucoup de formes de coresponsabilité avancées sur les différents thèmes n'existent pas dans ce pays mais dans d'autres pays. C'est pourquoi la démonstration ici ne peut se baser sur une seule expérimentation mais sur un ensemble d'expérimentations différentes que l'on peut croiser en tirant le meilleur de chacune dans un modèle de référence idéal construit de manière logique. Ce sont les modèles de référence thématique et le modèle de référence transversal, présentés en annexe 3 dans l'état actuel de leur rédaction. La construction de tels modèles de référence est fondamentale car elle permet de mettre en évidence des plus-values possibles considérables qu'il est possible d'obtenir. On est donc ici dans un processus prospectif de ce que seraient les meilleurs chemins de progrès possibles avec tous les avantages qu'ils présentent qui « tire en avant » les expérimentations à réaliser. On parlera ici de démonstration par hybridation prospective dans la mesure où elle fait appel à la fois à l'expérimentation, le raisonnement logique et la prospection. La démonstration par hybridation prospective est certainement une des formes les plus prometteuses de progrès sociétal, permettant d'intégrer beaucoup d'expériences et d'outils déjà existants qui peuvent se compléter dans des chemins de progrès communs.

- e) Finalement concernant **le savoir progresser** il ne peut y avoir là que de démonstration expérimentale. Seule la mise en pratique concrète permet en effet de vérifier si telle ou telle méthode d'animation et d'éducation populaire porte ses fruits dans tel ou tel contexte. C'est par la démultiplication des expériences et des résultats obtenus qu'il sera possible de pouvoir tirer des conclusions sur la pertinence comparée des méthodes utilisées. Toutefois il y a un certain nombre de principes de base transversaux à toutes les méthodes d'animation, notamment ceux qui concernent l'éthique de la démocratie et du dialogue. On trouvera en annexe 4 les 10 principes qui servent de base à la méthodologie d'animation dans SPIRAL pour ce qui concerne la construction de connaissances partagées (construction d'une vision partagée du bien-être de tous, co-évaluations participatives, etc.). Ces principes sont bien sûrs ouverts et devront être complétés par d'autres, notamment pour prendre en compte toutes les phases de la démarche. Dans ce méta-progrès la démonstration est avant tout une démonstration par le raisonnement logique.

Par ailleurs une attention particulière doit être portée à la construction et l'utilisation d'indicateurs de progrès dans le bien-être dans la mesure où nous sommes là à cheval entre

les méthodes d'animation du savoir progresser, la construction de chemins de progrès et le suivi du progrès lui-même (mesure du progrès vers le bien-être de tous, à partir des critères des citoyens). On devra trouver un moment au cours de ces journées pour faire un point sur ces méthodes déjà bien au point, notamment dans la perspective du colloque du 20 février sur les indicateurs de bien-être.

En synthèse la validation des résultats pour leur capitalisation et leur intégration dans la démarche SPIRAL repose sur quatre types de démonstration : par l'expérimentation, par l'élimination, par le raisonnement logique et par l'hybridation prospective. Il est fondamental de bien formaliser ces quatre types et de démontrer leur validité, quitte à les reformuler sous une forme différente. Ce sera le rôle du Comité d'Orientation et futur Comité Scientifique de le faire.

Pour ceci la réflexion doit porter sur des questions de fond sur la recherche elle-même. Si nous prenons par exemple la démonstration de la pertinence de la coresponsabilité par l'expérimentation telle qu'elle a été réalisée en Wallonie, elle n'a été possible qu'avec deux conditions : 1) prendre en compte toutes les dimensions du bien-être tel qu'exprimé par les citoyens, notamment les dimensions immatérielles que les indicateurs classiques ignorent car ils sortent du champ des faits objectivement observables (alors que ces dimensions sont souvent les plus déterminantes en termes de dynamiques sociales) ; et 2) impliquer les bénéficiaires eux-mêmes dans les évaluations, ce qui n'est, là aussi, pas habituel car en général on considère ceci comme une limite à l'objectivité des conclusions, alors que c'est exactement le contraire si cette implication est organisée de manière systématisée. Cet exemple met en évidence à quel point les questions que l'on est conduit à soulever sont souvent des questions épistémologiques fondamentales que l'on doit pouvoir également analyser au sein du Comité d'Orientation et du futur Comité Scientifique du réseau international.

#### 4- De la démonstration au dialogue politique

La démonstration est essentielle pour progresser dans la capitalisation méthodologique de manière beaucoup plus rationnelle, efficace et diffusable à l'échelle de la société. Mais elle est aussi indispensable pour conduire le dialogue politique dans de bonnes conditions et lui donner ainsi toute ses chances de réussite. L'idée centrale ici est de sortir des approches idéologiques ou de lobby avec des moyens pas toujours transparents pour, au contraire, évoluer vers un dialogue politique du bon sens raisonné à partir de vérifications ouvertes et réfutables dans un processus démocratique dans lequel sont impliqués les citoyens et acteurs locaux au côté des chercheurs, animateurs et dynamiseurs.

Ceci est une autre raison pour laquelle il est indispensable d'aller au-delà des limites de la démonstration par l'expérimentation pour aller vers d'autres formes de démonstration dont la validité est reconnue, notamment la démonstration par le raisonnement logique et par l'hybridation prospective.

Mais au-delà il faut pouvoir positionner le dialogue politique sur un changement de paradigme dans la fonction même des pouvoirs publics. La démarche ouverte par SPIRAL pose en effet cette question dans des termes radicalement nouveaux dans la mesure où elle positionne la société comme sujet construisant sa propre capacité à assurer le bien-être de tous (processus de progrès sociétal), par opposition à une démarche conventionnelle où les pouvoirs publics sont censés assumer cette responsabilité et se positionnent donc dans une relation de sujet administrant (pouvoirs publics) – objet administré (société). Ce changement radical de positionnement conduit à revoir le rôle des pouvoirs publics dans de nouveaux termes. La référence aux quatre fonctions mises en évidence dans le Guide Méthodologique pour l'Elaboration Concertée d'Indicateurs de cohésion sociale du

Conseil de l'Europe (2005), à savoir les fonctions fondatrice, régulatrice, réparatrice et facilitatrice, aide à préciser cette question. Notamment la fonction facilitatrice, dernière apparue dans l'histoire et souvent marginalisée, devrait prendre une importance de premier plan à l'avenir, puisque le premier rôle des pouvoirs publics est de faciliter le processus de progrès sociétal. Les trois autres fonctions doivent être repensées pour créer les meilleures conditions comme devant assurer les conditions pour permettre aux processus de progrès sociétal de se construire, que ce soit au niveau des cadres légaux (fonction fondatrice) de la répartition des ressources (fonction facilitatrice) ou des politiques ciblées, conçues dans une approche de partenariat (fonction réparatrice).

## 5- Conclusion : les attentes des deux réunions

Ce présent document jette les bases du débat à développer lors de la première réunion du Comité d'Orientation et quatrième séminaire-formation des dynamiseurs SPIRAL. Il met en évidence ce qui est attendu de ces deux événements réalisés conjointement et que nous pouvons résumer ici comme suit.

### a) Les attentes concernant aussi bien le Comité d'Orientation que les dynamiseurs SPIRAL

- Analyser, critiquer, amender et compléter le présent document, ainsi que le projet politique et de recherche afin qu'ils deviennent des documents de référence validés et partagés par tous servant de base aux activités aussi bien du Comité d'Orientation et du futur Comité Scientifique international que du réseau des dynamiseurs SPIRAL.
- Proposer ensemble des partenariats possibles entre territoires et universités et centres de recherche sur les différentes problématiques que soulèvent SPIRAL (voir suggestions faites dans l'annexe 2)

### b) Les attentes concernant plus spécifiquement le Comité d'Orientation

- Analyser et mieux formaliser les quatre types (et éventuellement d'autres à identifier) de démonstration indispensables à la capitalisation et au méta-progrès vers une société capable d'assurer le bien-être de tous aujourd'hui et demain.
- Préciser les bases épistémologiques qui donnent toute leur légitimité à ces approches, notamment en replaçant la société comme sujet et non simplement comme objet.

La réunion du 6 février ne sera évidemment pas suffisante pour réaliser ces tâches. Ce qui en est avant tout attendu est la validation de tels objectifs à partir des avis de chacun dans la réunion et des contributions écrites de ceux qui ne pourront pas être présents et la définition d'un programme de travail en proposant éventuellement d'intégrer d'autres personnes dont les apports seraient essentiels soit dans le Comité d'Orientation français, soit dans le futur Comité Scientifique international.

### c) Les attentes concernant les dynamiseurs SPIRAL

- Passer en revue les chemins de progrès et savoir progresser dans les huit phases des au moins les deux premiers cycles de SPIRAL afin de capitaliser ensemble les nouveaux acquis dans chacune de ces phases et cycles,
- Faire le point des méthodes de formation à partir de celles qui ont été réalisées depuis le dernier séminaire formation et assurer la formation de formateurs, notamment pour les nouveaux dynamiseurs SPIRAL (samedi 7 et dimanche 8 février).

## Annexe 1 : Projet politique et de recherche du Réseau TOGETHER (juillet 2014)

---

### Introduction

TOGETHER est le réseau international des Territoires de Coresponsabilité, c'est-à-dire les territoires (villages, quartiers, communes, villes, régions) qui développent une démarche de coresponsabilité entre tous les acteurs (publics, privés, citoyens) pour assurer le bien-être de tous, générations futures incluses, appelée plus simplement démarche SPIRAL (Societal Progress Indicators for the Responsibility of All). Lancée initialement en 2005 par le Conseil de l'Europe dans le cadre de sa stratégie et son plan d'action pour la cohésion sociale (définie comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être de tous) cette démarche est aujourd'hui développée par le réseau TOGETHER lui-même, constitué de manière informelle depuis septembre 2009 et de manière formelle depuis novembre 2013.

Le nombre de territoires qui aujourd'hui participent à l'affirmation de cette démarche croît d'année en année (aujourd'hui plus de 400 répartis dans une vingtaine de pays), permettant de mutualiser les enseignements, de trouver ensemble des solutions pratiques aux difficultés que pose le développement de la coresponsabilité et de se positionner progressivement comme une perspective de progrès sociétal crédible et partageable par le plus grand nombre. Ainsi s'est constituée une forme d'apprentissage collectif en réseau faisant le lien avec d'autres démarches qui s'inscrivent dans un objectif similaire, telles que les Agendas 21, les CittaSlow, le mouvement Transition, etc. Ceci est notamment possible grâce à un Secrétariat du Réseau TOGETHER, constitué, entre autres, d'un réseau de dynamiseurs SPIRAL présents dans différents pays du monde (essentiellement Europe et Afrique jusqu'à présent).

Compte tenu de la dimension que prend ce processus, la question qui se pose aujourd'hui est de lui donner un cadre plus formel permettant de construire un véritable partenariat avec les institutions porteuses des politiques publiques d'une part et les universités et centres de recherche d'autre part. Le moment est en effet venu de transformer ce qui a été jusqu'ici un apprentissage entre acteurs et territoires convaincus de l'intérêt de la démarche en un véritable projet politique et de recherche qui s'affirme comme une référence dans le progrès de nos sociétés vers un bien-être de tous prenant en compte également celui des générations futures.

Cette transformation est d'autant plus nécessaire que nous sommes à un moment crucial de l'histoire de l'humanité où plus que jamais le besoin de repenser l'avenir de nos sociétés de manière globale et concertée est devenu une urgence. Or pour y parvenir il n'y aura pas d'autres solutions que de construire progressivement un référentiel commun qui permette de mutualiser les efforts de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, œuvrent à la réalisation de solutions concrètes sur le terrain pour un monde meilleur capable d'assurer le bien-être de tous sans exclusion.

Le présent document propose un premier cadre à cet effet. Il vise à lancer un débat au sein même du réseau TOGETHER (dynamiseurs et membres du réseau) et avec tous ses partenaires réels et potentiels (notamment les pouvoirs publics et les universités et centres de recherche, outre les territoires eux-mêmes) pour construire progressivement un cadre de référence partagé par le plus



grand nombre et qui permette de progresser ensemble dans la mise en œuvre de ce projet politique et de recherche qui pourrait s'avérer crucial pour l'avenir de nos sociétés et de notre planète.

L'élaboration de ce document s'encadre dans le Plan d'Action 2014 de TOGETHER, lequel prévoit que le troisième trimestre 2014 sera consacré à l'élaboration de propositions politiques. Ce document trace un cadre général de propositions à mettre en discussion et à affiner et compléter au sein du réseau pendant ce trimestre afin de pouvoir engager un dialogue politique avec les partenaires concernés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, comme prévu dans le plan d'action.

### **Point de départ : Repenser le progrès**

Au départ de toute cette réflexion, il y a un constat majeur qui depuis une quarantaine d'années est sous-jacent à tous les débats sur les choix fondamentaux, aussi bien dans les organisations non gouvernementales, centres de recherche que dans les institutions publiques internationales telles que les Nations Unies, l'OCDE, l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe, etc., à savoir le questionnement du PIB comme indicateur de progrès de nos sociétés.

Or face à ce questionnement nous défendons qu'une solution alternative ne peut s'affirmer valablement sans revenir à l'objectif premier et naturellement légitime de toute société humaine, à savoir assurer le bien-être de tous ses membres sans exclusion. Replacer le progrès non plus en termes de croissance du PIB mais de croissance de la capacité à assurer le bien-être de tous (ou le bien-vivre ensemble) dans une relation d'équité, sans discrimination et sans exclusion (et donc sans pauvreté), générations futures incluses (et donc sans utilisation de ressources non renouvelables) est la façon la plus correcte de poser le problème ; correcte dans le sens où c'est la seule qui puisse assurer à terme un consensus universellement partagé par tous, au-delà de toute position idéologique ou religieuse et de toute différence culturelle ou ethnique.

Cela rejoint l'objectif de cohésion sociale, selon la définition du Conseil de l'Europe (capacité de la société à assurer le bien-être de tous en évitant les disparités). Il est à noter que l'objectif de cohésion sociale ne s'oppose pas à celui de lutte contre la pauvreté de l'Union Européenne, mais lui donne une autre dimension, en se positionnant en amont et dans une perspective de durabilité des solutions proposées : au-delà de la lutte contre la pauvreté proprement dite, comment progresser vers une société qui ne génère plus d'exclusion ou de pauvreté mais assure le bien-être de tous, non seulement par un accès plus équitable et partagé aux ressources mais également en prenant en compte toutes les dimensions du bien-être, matérielles et immatérielles, telles qu'elles sont exprimées par les citoyens.

Cela rejoint également l'objectif de développement durable, tel que mis en avant depuis la Conférence de Rio en 1992 consignée par plus de 140 pays et mis en œuvre au niveau local dans les agendas 21, par la prise en compte des générations futures.

Cela rejoint également les objectifs de nombreux mouvements et réseaux (tel que le mouvement Transition, CittaSlow, etc.), à la recherche également d'une alternative au PIB comme indicateur de progrès de nos sociétés.

### **La coresponsabilité pour le bien-être de tous comme hypothèse**

Par rapport à ce point de départ une hypothèse centrale est proposée: *Le développement de la coresponsabilité est la voie la plus pertinente et efficace pour progresser vers cet objectif du bien-être de tous générations futures incluses.*

On entend par coresponsabilité ou « responsabilité sociale partagée »<sup>3</sup> une attitude et un sentiment partagé de responsabilité collective par rapport à un ou des objectifs d'intérêt général. La coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses, porte cet objectif au niveau de l'ensemble de la communauté humaine ainsi que de la planète en général, considérant que le bien-être des générations futures passe par sa préservation<sup>4</sup>.

Plusieurs constats majeurs étayent et justifient le choix de cette hypothèse :

1. La coresponsabilité permet de dépasser les obstacles liés à la compartimentation des ressources en les mutualisant et donc en permettant leur pleine utilisation (notamment par les facilités et la flexibilité/simplicité dans les procédures de mise à disposition et d'utilisation) – voir les multiples exemples de mutualisation des ressources promues par les initiatives citoyennes, souvent en lien avec les pouvoirs publics.
2. La coresponsabilité permet de toucher des composantes majeures du bien-être tel qu'il est exprimé par les citoyens, telles que : la reconnaissance, avoir une place et un rôle dans la société (inclusion sociale) qui fasse du sens (le sens de la vie), le sentiment d'utilité, le sentiment d'appartenance à une communauté globale, la solidarité, la fraternité, la bonne relation avec les institutions publiques (accueil, relation pair-à-pair, non stigmatisation), la confiance dans ses quatre dimensions (confiance en soi, confiance dans les autres, confiance dans les institutions, confiance dans l'avenir), etc. Autant de dimensions que les approches conventionnelles, verticales, descendantes et compartimentées, et les logiques de concurrence plutôt que coopération, en général ignorent et malmènent, voire provoquent des effets contraires en se focalisant trop souvent sur une vision du bien-être limitée aux dimensions matérielles.
3. En conséquence du point antérieur la coresponsabilité a des effets de mobilisation des ressources et dimensions humaines (remobilisation des personnes qui ont perdu confiance et tout espoir, notamment celles qui sont marginalisées de la société – jeunes en échec scolaire, chômeurs, sans abris, personnes âgées isolées, etc. - mobilisation de la créativité individuelle et collective). Ce point est d'autant plus important que ces ressources n'impliquent pas de grands moyens financiers, dépendant plus d'une question d'approche et de méthodes que de coût. Elles sont par ailleurs intrinsèquement infinies alors que les ressources matérielles et financières sont inévitablement finies.
4. La mobilisation des ressources et dimensions humaines insufflée par une démarche de coresponsabilité a pour effet d'élargir l'impact non seulement en termes qualitatifs (prise en

---

<sup>3</sup> Dans ses textes le Conseil de l'Europe utilise plus facilement ce terme (voir notamment la stratégie de cohésion sociale et la Charte Européenne des Responsabilités Sociales Partagées).

<sup>4</sup> Dans le préambule des statuts du réseau Together, la coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses, est définie comme étant le partage généralisé du sentiment de responsabilité pour la communauté des humains et la planète Terre, sans exclusion ni discrimination, sa concrétisation dans la pratique quotidienne, individuelle et collective, et sa systématisation dans l'organisation politique, juridique et socio-économique de la société.

compte de toutes les composantes du bien-être) mais également en termes quantitatif par la démultiplication des initiatives, chaque « bénéficiaire » devenant à son tour acteur.

5. Plus généralement la coresponsabilité pour le bien-être de tous est l'expression de la démocratie dans sa forme la plus avancée, exprimant la participation de tout être humain dans les deux dimensions du droit (bien-être de tous sans exclusion) et du devoir (coresponsabilité de tous).

De nombreuses expérimentations, notamment celles conduites dans les territoires de coresponsabilité, tendent à démontrer la validité de cette hypothèse centrale et des éléments qui l'étayent. Des évaluations ont été réalisées permettant de le vérifier. Voir, par exemple, les conclusions de l'évaluation finale des Plans de Cohésion Sociale de Wallonie (évaluations réalisées sur 140 Plans de Cohésion Sociale impliquant 147 communes – voir <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Country%3A+Belgium>).

Cependant étant donné l'enjeu majeur que représente la promotion d'une société de coresponsabilité, il convient de tenir ceci comme une hypothèse, à tester de manière la plus rigoureuse possible, en sortant de toute position idéologique non véritablement démontrée, en pour ou en contre, de ce concept. Ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que l'approche de coresponsabilité est loin d'être consensuelle. Elle touche à des questions de partage du pouvoir qui ne sont pas évidentes ni souvent acceptées. Par ailleurs il peut y avoir des interprétations différentes, voire opposées de la coresponsabilité, par exemple quand il arrive qu'elle soit injustement assimilée à une déresponsabilisation des pouvoirs publics. Il y a donc besoin d'un véritable travail d'analyse et de définition à conduire de la manière la plus précise possible, à partir de ce qui est objectivement le plus porteur de plus-values sociales et sociétales. Par ailleurs la coresponsabilité n'est pas une réponse immédiate à toute situation. Quand le contexte ne le permet pas, d'autres approches sont parfois nécessaires, par exemple en mettant l'accent sur « empowerment » des plus faibles pour créer les conditions d'une plus grande équité et capacité d'écoute et de dialogue.

### **Ce qu'implique le test de l'hypothèse de la pertinence de la coresponsabilité**

Se proposer de tester l'hypothèse selon laquelle le *développement de la coresponsabilité est la voie la plus pertinente et efficiente pour progresser vers cet objectif du bien-être de tous générations futures incluses* implique un saut qualitatif considérable à plusieurs points de vue par rapport à une démarche scientifique conventionnelle :

- I. Tout d'abord l'hypothèse proposée ne porte pas sur la connaissance d'une réalité (savoir) mais la connaissance de la pertinence et efficacité de formes d'agir (savoir-faire), ce qui n'est pas habituel. En effet ce type de connaissance est presque toujours déserté par les chercheurs, considérant que l'on entre dans le domaine du jugement et non de l'analyse objective des réalités et des faits. Or s'il est vrai que tout ce qui relève des choix d'action ou de manière d'agir est a priori lié au jugement du sujet agissant, la pertinence d'un choix par rapport à une fin est un fait formulé dans une proposition que l'on peut soumettre à l'analyse objective des limites de sa vérité ou de sa fausseté. Poser donc l'hypothèse à tester en termes de pertinence confirmée ou infirmée de la coresponsabilité comme voie de progrès de la société vers une meilleure capacité à assurer le bien-être de tous relève donc bien d'une démarche qui peut être conduite de manière rationnelle et objective avec tout autant de valeur et légitimité qu'une démarche scientifique conventionnelle. Reste alors à

s'assurer que les protocoles d'expérimentation, les analyses produites et les conclusions tirées relèvent effectivement de processus conduits de manière rigoureusement rationnelle.

- II. La deuxième différence majeure par rapport à une démarche scientifique conventionnelle tient au fait que le test de cette hypothèse ne peut se réaliser sans la participation d'une très large diversité d'acteurs. Il n'est en effet pas possible de tirer des conclusions objectivement vérifiées sans avoir expérimenté la coresponsabilité en vraie grandeur, au moins à l'échelle d'un certain nombre de territoires pilotes, donc en impliquant les différents types d'acteurs et habitants de ces territoires. Il faut également s'assurer de la collaboration effective des pouvoirs publics et des responsables politiques et leur disposition à tester des politiques publiques qui permettent la pleine expression de la coresponsabilité. Sans ces conditions les conclusions seront inévitablement partielles et non fiables (le danger est en effet de conclure trop hâtivement à une non efficacité de la coresponsabilité sans avoir été jusqu'au bout de l'expérimentation, notamment en termes de révision des politiques publiques étant donné que celles sont souvent le principal frein à l'affirmation d'une démarche de coresponsabilité).
- III. Il en découle une troisième particularité du test d'hypothèse qui est proposé, à savoir qu'il est à la fois un projet de recherche et un véritable projet politique. En effet il suppose qu'un très grand nombre d'acteurs partagent cet objectif de recherche, avec comme motivation de base la recherche d'une solution effective par rapport aux défis majeurs que l'humanité doit affronter dans les toutes prochaines années et au besoin de changement de paradigme pour y faire face. Tout en étant un projet politique il est aussi un projet de recherche et ceci est fondamental, car il ne s'agit pas de bâtir une nouvelle idéologie avec l'espoir qu'elle emportera l'adhésion du plus grand nombre, mais bien de construire une intelligence sociale ou la société elle-même, comme sujet holistique, construit sa propre capacité à assurer le bien-être de tous à partir d'expérimentations partagées par tous.
- IV. Par conséquent une particularité de ces expérimentations est qu'elles se positionnent non seulement comme des tests de confirmation ou infirmation de l'hypothèse mais également comme des éléments constitutifs d'un processus de construction de la coresponsabilité dans le long terme. En d'autres termes l'expérimentation fait partie du processus de développement et inversement. Ce qui est fondamentalement nouveau dans cette conception est le fait que les processus engagés sont systématiquement objets de réflexions partagées par tous les acteurs, en amont dans leur conception et en aval pour en tirer des enseignements suivant une ligne directrice générale, celle de la coresponsabilité. Le mot « systématiquement » doit être entendu ici dans deux sens : d'une part le fait que tout processus est systématiquement objet d'analyse et d'enseignements (même les échecs sont sources d'enseignements) et d'autre part que les analyses spécifiques à chaque processus locaux sont parties prenantes d'une réflexion plus globale permettant de progresser dans la vérification de l'hypothèse, de la même manière que dans un processus de recherche les expérimentations conduites en différents laboratoires de la planète sur une matière donnée communiquent entre elles pour progresser dans la connaissance de cette matière.

Reste un point à éclaircir : cette hypothèse est-elle vérifiable, autrement dit ne serions-nous pas dans le cas de figure d'une vérité non réfutable au sens de Karl Popper<sup>5</sup>, ce qui l'exclurait de fait du champ de la recherche ? La réponse est non dans la mesure où la notion de coresponsabilité pour le bien-être de tous a un caractère fondamentalement universel qui dépasse les clivages culturels, religieux ou idéologique car elle s'appuie sur une notion première propre à tout être humain et immédiatement compréhensible par tous : la notion de bien-être et son opposé le mal-être est l'expression la plus immédiate et la plus pure (la moins « polluée ») de ce qui est espéré (bien-être) ou cherché à éviter (mal-être) dans la vie. Donc même si elle apparaît être une utopie difficilement atteignable, la coresponsabilité pour le bien-être de tous n'est pas intrinsèquement impossible. Elle est au contraire un projet politique et de recherche qui fait sens et s'accorde avec les aspirations humaines universelles. Par conséquent l'hypothèse proposée ne peut pas être jugée a priori non vérifiable ni non réfutable. Reste à préciser les conditions de sa vérification.

### **Comment tester l'hypothèse de la pertinence de la coresponsabilité**

Pour pouvoir conclure qu'une approche de coresponsabilité est la voie la plus pertinente et efficiente pour assurer un progrès vers le bien-être de tous sans exclusion ni discrimination et générations futures incluses, il faut pouvoir assurer une double vérification :

- a) Vérifier dans quelle mesure la coresponsabilité est concrètement réalisable à l'échelle de la société
- b) Vérifier la pertinence des effets de la coresponsabilité pour le bien-être de tous et comparer avec une situation d'absence ou de moindre coresponsabilité.

En toute rigueur le point a) implique que l'on aille jusqu'au bout de l'expérimentation en impliquant l'ensemble des acteurs, publics, privés et société civile, dans la mise en œuvre de la démarche. En revanche des premières conclusions peuvent être obtenues pour le point b) par expérimentations partielles, comme cela s'est déjà produit dans les territoires de coresponsabilité.

Il y a donc deux types de processus à conduire : d'un côté porter la réflexion au niveau global, notamment sur les nouvelles politiques publiques à promouvoir et les mettre en œuvre de manière expérimentale pour aller jusqu'au bout du point a) ; de l'autre continuer à développer la coresponsabilité dans les territoires de coresponsabilité mais en inscrivant chaque dynamique locale dans un processus d'expérimentation et d'apprentissage local et qui trouve sa place dans un projet politique et de recherche global : celui de démontrer la faisabilité, la pertinence et l'efficacité de la coresponsabilité pour assurer le bien-être de tous générations futures incluses. Ainsi chaque territoire contribue à le démontrer sur les problématiques qui sont spécifiques à son contexte et à sa problématique locale, complémentaire d'autres problématiques d'autres territoires.

On voit bien ici tout l'intérêt du Réseau TOGETHER des territoires de coresponsabilité car c'est précisément par la mise en réseau qu'il est possible de développer un tel projet politique et de recherche. Le réseau permet de réaliser ces deux processus : 1) de réflexion et dialogue politique à l'échelle globale et 2) de coordination des enseignements tirés au niveau local dans un processus d'expérimentation et d'apprentissage au niveau global, chaque territoire de coresponsabilité membres du réseau jouant un rôle pilote d'expérimentation sur les questions qui lui sont plus spécifiques.

---

<sup>5</sup> Karl Popper *la Logique de la découverte scientifique* (1934)

Cependant au-delà du réseau lui-même ce projet gagnera à développer un partenariat avec des universités et centres de recherche dans les différentes disciplines qui sont concernées. On trouvera en annexe (voir fichier excell) un tableau récapitulatif de ces dernières avec, pour chacune, la problématique qui lui correspond, d'une manière générale et sur des thèmes plus spécifiques, les territoires d'expérimentation les plus avancés qui peuvent servir de pilote, les institutions publiques régionales ou nationales correspondantes et les universités et centres de recherche déjà engagés ou potentiellement engagés sur cette discipline.

Celles-ci sont classées en 4 grandes catégories correspondant aux différents champs de recherche qui doivent être mis en œuvre pour aller jusqu'au bout de la vérification de la pertinence et l'efficacité de la coresponsabilité pour assurer le bien-être de tous. Ce sont :

1. Le cadre conceptuel, base de toute la démarche et du projet de recherche. Cela concerne notamment :
  - les questions épistémologiques du projet de recherche dans sa globalité ; au-delà de clarifier le cadre épistémologique de ce projet de recherche, dans la suite des éléments posés dans ce document, il s'agira de préciser ce qu'on pourrait appeler une conception moderne de la science adaptée aux besoins réels de la société et qui mette en lumière les confusions particulièrement néfastes de discours qui tout en se présentant sous un jour scientifique sont profondément idéologiques.
  - les questions d'éthique sociale à affirmer (objectifs et valeurs fondamentaux et leur expression dans des instruments comme le Manifeste « Faire de la société un bien commun essentiel » de la Gironde).
  - l'ethnographie et l'histoire de la coresponsabilité, y compris de la propre démarche SPIRAL.
  - Enfin un travail de recherche et expérimentation spécifique doit être conduit sur les conditions sociales et sociétales de la coresponsabilité, en mettant en évidence dans quelle mesure les formes d'organisation quelles qu'elles soient (échanges, y compris économiques, modes d'information, possibilités de contacts, modes de financements, etc.) peuvent favoriser ou non l'empathie, la solidarité, la coopération et le sens des responsabilités tout en répondant aux attentes des citoyens en termes de bien-être et bien vivre ensemble.
2. Le cadre politique, faisant appel non seulement aux sciences politiques (notamment pour préciser les conditions de gouvernance pour une démocratie collaborative, expression de la coresponsabilité, complémentaire de la démocratie représentative, ainsi que le rôle des pouvoirs publics dans une approche de coresponsabilité), mais également les sciences juridiques (pour préciser les cadres juridiques nécessaires) et les sciences économiques (pour faire de même en termes de mode d'organisation économique et monétaire)
3. Le cadre méthodologique avec d'un côté des questions plus générales sur les principes de la capitalisation méthodologique en réseau et, de l'autre, des questions plus spécifiques sur chacune des 8 grandes phases de SPIRAL (voir le tableau)
4. Les analyses des processus dans les territoires, vu notamment sous l'angle de leur niveau de préparation pour développer la coresponsabilité et les progrès accomplis en fonction des différents contextes.

## **Premiers pas**

Pour pouvoir mettre en œuvre ce projet les premiers pas qui sont proposés sont les suivants :

- 1- Lancer l'idée au niveau du réseau pour sa validation.
- 2- Confirmer l'intérêt des territoires pressentis pour devenir territoires pilotes sur les champs de recherche qui les concernent (voir le tableau).
- 3- Recenser les différents centres de recherche et universités qui travaillent sur les problématiques identifiées et les inviter à rejoindre ces partenariats.
- 4- Mettre en place les partenariats avec les universités et centres de recherche, ainsi que les pouvoirs publics intéressés.
- 5- Organiser une première rencontre par champ de recherche pour préciser le cadre de travail, en définir les bases, faire le point des acquis, fixer des objectifs, un programme d'activités et un calendrier.
- 6- Rechercher des financements complémentaires pour la mise en œuvre de ces programmes de recherche, sachant que de prime-abord, les possibilités de financements sont beaucoup plus importantes, notamment au niveau de l'Union Européenne, quand il s'agit de partenariats transnationaux, et de surcroît avec une participation de la société civile.

Note : dans le cas des réseaux thématiques une première rencontre a déjà eu lieu et un premier partenariat a été constitué. Un document spécifique est en cours d'élaboration à ce sujet.

En termes de calendrier, pour être en accord avec le Plan d'Action 2014 de TOGETHER il est proposé que les points 1,2 et 3 soient mis en œuvre dès ce trimestre pour pouvoir réaliser le point 4 au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre.

**Annexe 2 : Partenariats entre territoires Universités et centre de recherche**  
(quatrième trimestre 2014)

(sera distribués sous forme de photocopie pendant la réunion du Comité d'Orientation)



## Annexe 3 : Les modèles de référence pour la prospection des chemins de progrès

Ci-suit la présentation des modèles de référence pour la prospection des chemins de progrès les plus pertinents, au stade actuel de leur rédaction

### A- Le modèle transversal

- 1- Dans un territoire donné, voire dans chaque territoire, les acteurs locaux constituent une plateforme multiacteurs pour développer une démarche de coresponsabilité pour assurer le bien-être de tous sans exclusion ni discrimination, dans le respect de celui des générations futures, à partir d'une vision partagée du bien-être et des ressources pour y parvenir.
- 2- Sont membres de cette plateforme multiacteurs les principaux acteurs institutionnels du territoire, publics et privés, ainsi que les associations d'habitants constituées dans chaque village ou chaque quartier urbain.
- 3- Ceux-ci développent progressivement une vision partagée :
  - du bien-être de tous,
  - des ressources existantes et à préserver pour assurer le bien-être de tous, générations futures incluses ;
  - des grandes lignes à suivre pour pouvoir assurer le bien-être de tous, générations futures incluses, avec les ressources existantes ;
  - du rôle de chaque citoyen/ acteur collectif pour y parvenir
- 4- Pour assurer leur fonctionnement démocratique et la bonne articulation avec la démocratie représentative les plateformes multiacteurs et associations d'habitants disposent d'un certain nombre d'outils et de méthodes, notamment pour un ciblage plus pertinent des dépenses publiques (réponse aux aspirations et besoins réels venant du terrain) et une décentralisation à faible coût des services.
- 5- Tant la plateforme multiacteurs que les associations d'habitants ont un statut juridique d'acteur collectif de base territoriale ouvert, régis par une loi spécifique garantissant notamment les points suivants: 1) Peut en être membre toute personne physique (dans le cas des associations d'habitants) ou morale (dans le cas des plateformes mutliacteurs) vivant sur le territoire de référence (village ou quartiers dans le cas des associations d'habitants, territoire plus large – commune ou association de communes dans le cas des plateforme mutliacteurs). 2) Elles ont pour fonction d'assurer sur le territoire concerné (commune ou groupe de communes) une démocratie collaborative complémentaire de la démocratie représentative. 3) Ayant une existence juridique elles peuvent être propriétaires de biens, gérer des fonds, employer du personnel (notamment des facilitateurs), etc.
- 6- Tout bien appartenant aux plateformes multiacteurs ou associations d'habitants ont de facto un statut de bien commun ou « patrimoine de l'humanité géré localement » dans le sens où tout être humain peut participer à sa gestion à partir du moment où il vit dans le territoire

concerné. Ces patrimoines de l'humanité sont protégés par une loi qui en interdit la vente mais permet la mise à disposition de la commune ou d'un privé (par exemple quand la plateforme multiacteurs ou l'association d'habitants n'est plus en mesure de la gérer), cette mise à disposition pouvant être à tout moment réversible sous certaines conditions et avec un préavis à définir de commun accord (*lien avec le cadre de référence sur la gestion des biens communs*).

- 7- Toute personne, vivant ou non dans le territoire peut contribuer au bien commun géré localement par un don, quelque en soit la forme (héritage, don en nature ou financier, etc.) ou par une mise à disposition pour un temps déterminé. Tous les habitants sont encouragés à mettre à inclure dans le patrimoine géré localement les ressources non utilisées, y compris les déchets en vue de leur valorisation.
- 8- Les patrimoines gérés par les plateformes multiacteurs et les associations d'habitants sont un moyen clé pour assurer le bien-être de tous, sans exclusion ni discrimination. Un premier mode d'utilisation consiste à gérer collectivement les espaces pour les rendre les plus adaptés possibles aux besoins du bien-être individuel et collectif et la préservation de l'environnement (*lien avec le cadre de référence sur le thème de la gestion des espaces*). Un deuxième mode consiste en des mises à disposition des personnes qui en ont besoin, soit pour répondre à des besoins élémentaires (comme le logement), soit pour la création d'activités économiques et d'emploi. La mise à disposition se fait lors sous la forme d'un contrat d'autonomie contre responsabilité (*lien avec le cadre de référence pour la création d'emplois*).
- 9- En accord avec leurs principes les associations d'habitants et plateformes multiacteurs traitent les questions d'un point de vue global avec a) soit un accord de responsabilité contre autonomie avec une structure collective comme dans le cas de la santé (*voir l'exemple des maisons de santé liées aux pharmacies sociales dans le cadre référence sur ce thème*) ; b) soit par une sous-plateforme multi-acteurs spécifique comme dans le cas de l'alimentation (*lien avec le cadre de référence pour l'accès à l'alimentation*); c) soit par un certain nombre de règles partagées notamment la règle des priorités aux impacts minimum (Premier exemple : la mobilité : par ordre de priorité la marche à pied, le vélo, les transports en communs ; le co-voiturage (*lien avec le cadre de référence pour l'accès à la mobilité*); Deuxième exemple : la réutilisation des déchets : par ordre de priorité : la réutilisation avec ou sans réparation ; le démantèlement et la réutilisation des pièces constitutives ; le recyclage des matières constitutives ; l'utilisation pour compost et/ou production (*lien avec le cadre de référence pour la réutilisation*); troisième exemple : l'artisanat local : utilisation des ressources matérielles locales avant toute ressources matérielles exogène (*lien avec le cadre de référence pour l'artisanat*)) ;
- 10- Afin de faciliter l'application de ces principes et permettre une meilleure utilisation des ressources tout en développant la solidarité et la coresponsabilité pour le bien-être de tous les associations d'habitants et plateforme multiacteurs développent systématiquement des banques décentralisées de ressources aussi bien matérielles qu'immatérielles (notamment

en termes de savoir-faire et de temps : banques de temps, banque de volontariat, etc. ainsi que des outils (*lien avec le cadre de référence pour le temps et les échanges*)

**B- Les modèles de référence par thème**

Ils ne sont pas reproduits ici mais sont disponibles sur le net (<https://wikispiral.org>)

## Annexe 4 : Principes éthiques transversaux dans les méthodes d'animation

SPIRAL est construit sur la base de dix principes fondamentaux des processus élaboratifs de construction de connaissances partagées:

1. Construire Une vision partagée, individuelle et collective;
2. Processus ouverts (différence fondamentale avec les enquêtes classiques);
3. Ne pas partir des problèmes/besoins immédiats, mais du « bien-vivre ensemble»;
4. Droit de parole égal pour tous;
5. Expression directe des intéressés sans représentation intermédiaire;
6. Inclusion de la diversité des points de vue;
7. Elaboration participative et transparente de synthèses inclusives;
8. Elaboration aisée de synthèses à différents niveaux;
9. Processus débouchant directement sur l'action concertée;
10. Processus autoreproductibles/auto-extensibles et donc :
  - a) *attrayants, apportant une véritable plus-value à ceux qui y participent;*
  - b) *facilement diffusables et reproductibles.*

Ces principes doivent être éventuellement complétés pour les autres phases.

## Annexe 5 : Compte-rendu du 3ème Séminaire-Formation des dynamiseurs SPIRAL

Strasbourg, 21, 22 et 23 mars 2014

---

Le séminaire « le rôle des citoyens et de la société civile au côté des pouvoirs publics dans la cohésion sociale » thème de la troisième séminaire formation des dynamiseurs SPIRAL, organisé par l'Unité Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe les 21, 22 et 23 mars 2014, a été l'occasion de réunir la plupart des dynamiseurs SPIRAL venant des différents pays où cette démarche a été mise en place et de réaliser un travail de co-construction particulièrement fructueux à partir des acquis et apports de chacun.

Ci-suit un premier compte-rendu des résultats de ces 3 jours, à compléter avec la participation de tous, à l'image du séminaire. On y trouvera :

- Les données générales qui ont été présentées et débattues sur la démarche SPIRAL, le réseau des territoires de coresponsabilité, le rôle des dynamiseurs et la capitalisation méthodologique
- Les résultats obtenus dans l'amélioration du référentiel méthodologique commun, notamment en ce qui concerne le premier cycle de SPIRAL
- Les conclusions du séminaire, incluant les perspectives ouvertes et décisions prises, les problèmes en suspens et la planification des activités.

- 1- **Données générales** (présentées et débattues la première matinée et la dernière après-midi, précisées dans ce rapport)

### La démarche SPIRAL et le réseau Together

SPIRAL est une démarche de progrès sociétal vers la coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses. Elle se positionne comme une alternative au progrès mesuré par le PIB pour faire face aux défis que l'humanité doit relever au XXIème siècle, notamment mettre fin à toute forme d'exclusion et de discrimination, réduire drastiquement les inégalités, assurer la cohésion sociale et la paix entre les peuples et permettre une rapide transition énergétique et la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité, partant du principe qu'aucun de défis ne pourra être relevé sans une approche de dialogue et de coresponsabilité entre tous les acteurs, que ce soit au niveau local ou global.

Lancée initialement par le Conseil de l'Europe dans le cadre de sa stratégie et son plan d'action pour la cohésion sociale<sup>6</sup>, la démarche SPIRAL est développée par une large communauté de territoires et d'acteurs collectifs d'une vingtaine de pays, appelés territoires de coresponsabilité. Ces territoires et acteurs sont organisés en réseau, informellement depuis la Première Rencontre Internationale en

---

<sup>6</sup> La Stratégie de Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe définit cette dernière comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être et d'éviter les disparités et formes d'exclusion et discrimination et met l'accent sur la nécessaire responsabilité sociale partagée ou coresponsabilité des acteurs publics, privés et citoyens pour y parvenir

septembre 2009<sup>7</sup> et formellement depuis novembre 2013, sous le nom de Together, Réseau International des Territoires de Coresponsabilité, soutenu jusqu'en 2012 par le Programme Urbact de l'Union Européenne. C'est cette communauté vivante qui porte la démarche et assure son développement avec l'appui d'un secrétariat, assuré jusqu'à présent par le secrétariat de la Division/unité cohésion sociale du Conseil de l'Europe et qui sera transféré progressivement au sein du Réseau Together au cours des années 2014-2015.

### **Place et rôle de la communauté des dynamiseurs SPIRAL**

Pour pouvoir répondre à la demande croissante des territoires et acteurs collectifs souhaitant participer à la démarche SPIRAL le secrétariat permanent a été élargi lors de la Deuxième Rencontre Internationale en novembre 2012 à une communauté de dynamiseurs SPIRAL, c'est-à-dire des personnes relais présentes dans les différents pays et régions et qui peuvent assurer un appui décentralisé aux territoires et acteurs collectifs intéressés à rejoindre la démarche ainsi que l'animation du réseau. Parallèlement un site WEB wiki (wikispiral.org) a été lancé pour permettre la mise en commun on line et en temps réel de toutes les données de tous les territoires de coresponsabilité.

De même que le secrétariat permanent, la communauté des dynamiseurs SPIRAL est transférée en 2014 du Conseil de l'Europe, qui a pris en charge ses trois premières formations, au Réseau Together. Le règlement intérieur du Réseau Together précise d'ailleurs la composition du secrétariat, incluant le réseau des dynamiseurs :

Extrait de l'article 8 du Règlement Intérieur du Réseau Together (voir <https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Together+-+Règlement+Int%C3%A9rieur#Article 8 Secr tariat>)

Le secrétariat sera composé essentiellement de:

- Un(e) coordinateur(trice)
- Un(e) assistant(e) de coordination
- Un(e) responsable du Site Web <https://wikispiral.org>, du suivi online et des outils méthodologiques, assisté d'une personne pour la gestion des bases de données.
- Un réseau décentralisé de dynamiseurs SPIRAL dans les pays et les régions où il y a des territoires de coresponsabilité.

Les dynamiseurs assurent la formation et le soutien aux territoires de coresponsabilité qui les concernent. Le coordinateur avec l'aide / assistant de coordination et du responsable du site Web assure la formation et le soutien des dynamiseurs et la coordination des processus de capitalisation méthodologique, notamment au sein du cadre méthodologique SPIRAL.

### **La capitalisation méthodologique dans SPIRAL**

SPIRAL est une démarche en évolution permanente et en constante amélioration grâce aux apports de tous les membres de la communauté des territoires de coresponsabilité. Ce processus de co-

---

<sup>7</sup> Organisée en partenariat avec le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe

construction et d'amélioration progressive permet de créer des ponts avec d'autres démarches qui s'inscrivent dans des objectifs similaires, tels que les agendas 21, le mouvement Transition, les CittaSlow, etc. L'idée est d'arriver peu à peu à un cadre commun qui s'enrichisse des apports et spécificités de chacun et qui soit suffisamment large, inclusif, attractif et facile d'application pour s'affirmer comme une alternative effective de progrès de la société, partagée par le plus grand nombre.

Ce processus d'amélioration progressive demande de conduire une capitalisation méthodologique en réseau. On entend par capitalisation méthodologique, le repérage et l'intégration dans le cadre SPIRAL des outils et méthodes pratiqués sur le terrain qui s'avèrent être les plus pertinents par rapport aux objectifs recherchés. Deux conditions sont nécessaires pour conduire un tel processus :

- **Première condition** : L'existence d'un référentiel de capitalisation qui permette de sérier les différentes approches, outils et méthodes et de préciser leur articulation dans un processus de progrès sociétal partagé. Le référentiel de capitalisation proposé par SPIRAL, organisé en 3 cycles de 8 phases, s'inscrit dans cette préoccupation. Elaboré en 2008-2010 à partir d'expériences recueillies dans le monde entier (voir Guide Méthodologique « Le progrès sociétal vers le bien-être de tous avec les citoyens et communautés » - Conseil de l'Europe 2010), puis avec les améliorations apportées dans la suite de ce guide, il offre de fait un référentiel permettant de clarifier les éléments clés d'un processus de progrès vers la coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses, et de mettre en évidence les complémentarités entre les différentes interventions et outils méthodologiques. Notamment l'introduction des phases 1 et 2 marque une différence fondamentale avec des démarches conventionnelles descendantes en laissant toute sa place à la constitution du sujet collectif (phase 1), ainsi qu'à la définition et l'appropriation partagée de l'objectif de progrès sociétal (phase 2). Précisons bien cependant que le cadre référentiel n'est pas une suite d'étapes à suivre de manière prescriptive. Chaque territoire trouve, en fonction de son contexte et de ses acquis, les éléments du cadre qui lui sont utiles pour enrichir son propre processus. Différentes entrées sont possibles, ainsi que des allers et retours entre cycles et phases au sein du cadre. Un jeu pédagogique type « jeu de l'oie », en cours d'élaboration, permettra de mieux les comprendre et de mettre en évidence les divers parcours possibles dans l'utilisation du cadre référentiel SPIRAL, en fonction des situations spécifiques des territoires et acteurs collectifs locaux.
- **Deuxième condition** : L'existence d'un noyau de personnes qui puisse assurer la capitalisation méthodologique par l'enrichissement progressif du cadre référentiel SPIRAL à partir des acquis des expériences diverses et variées réalisées sur du terrain. L'élargissement de la communauté SPIRAL à un grand nombre de territoires et d'acteurs collectifs et les ponts créés avec d'autres approches similaires telles que les agendas 21, le mouvement transition et CittaSlow ont permis de multiplier les contributions à l'enrichissement du référentiel commun. Néanmoins ceci repose sur une communauté de personnes qui puissent assurer ce rôle en développant une capacité collective 1) de repérage des idées et expérimentations qui peuvent être un apport clé dans l'amélioration du référentiel commun , et 2) et de co-construction partagée du processus d'amélioration du référentiel. Il est de tout intérêt que cette communauté de personnes s'élargisse le plus possible, mais c'est un processus complexe qui doit se construire progressivement. Jusqu'à présent cette fonction

était assurée essentiellement par le secrétariat du Conseil de l'Europe. Or le séminaire formation réalisé les 21,22 et 23 mars à Strasbourg a permis pour la première fois de réaliser un exercice collectif de capitalisation méthodologique avec l'ensemble des dynamiseurs présents.

### **Le troisième séminaire formation des dynamiseurs SPIRAL : acquis et perspectives ouvertes**

Le troisième séminaire-formation des dynamiseurs SPIRAL réalisé à Strasbourg les 21,22 et 23 mars constitue ainsi une étape décisive dans le développement de la communauté des dynamiseurs SPIRAL. Tandis que les 2 premiers séminaire-formation des dynamiseurs (Mulhouse 25 et 26 novembre 2012 et Strasbourg 3 novembre 2013) ont été axés surtout sur la transmission de connaissances du cadre méthodologique existant et des outils de formation et de suivi online des territoires de coresponsabilité, pour la première fois, dans ce troisième séminaire formation, nous étions dans un processus de co-construction collective d'un référentiel commun à partir de la diversité de nos expériences et de nos acquis respectifs.

Cela a permis de réaliser un saut qualitatif considérable dans l'amélioration du référentiel méthodologique SPIRAL, notamment en ce qui concerne le cycle 1. Celui-ci a été entièrement revu collectivement, phase après phase, depuis l'après-midi du premier jour jusqu'à la matinée du troisième jour. Plusieurs innovations ont été introduites ou reprises et affinées permettant de rendre beaucoup plus fluide et compréhensible le rôle clé du premier cycle de SPIRAL, comme cycle de préparation de la Plateforme Multiacteurs pour créer les conditions de réussite du cycle 2 et faire de ce dernier un véritable cycle de transformation sociétale avec les citoyens et les acteurs en général.

#### **2- Résultats du séminaire** (orientation générale et nouvelle formalisation du cycle 1)

Cette deuxième partie du rapport est rédigée en mettant en évidence les principaux résultats validés en séance plénière sous forme de notes synthétiques et en les illustrant parfois par les paroles des intervenants. Chaque participant est invité à compléter ces notes et paroles. A partir de là les fiches dans le site WEB pourront être mises à jour.

##### **2.1-Orientations générales de la spirale**

Au-delà de la structuration du référentiel de SPIRAL en trois cycles et huit phases, la question centrale qui se pose est d'assurer un effet d'entraînement suffisamment fort pour que le processus en spirale s'élargisse jusqu'à impliquer l'ensemble des citoyens et acteurs du territoire et devienne irréversible.

Julie Chabaud (dans session sur le plan d'action) : Pour que la spirale devienne positive, notamment pour réussir le passage du premier cycle au deuxième cycle il faut introduire des éléments nouveaux, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs : surprendre le groupe (notamment dans les phases 4 et 5), d'où l'importance des échanges et de la coopération au sein du réseau.

##### **2.2-Principales conclusions dans la revue des 8 phases du cycle 1 (niveau de la Plateforme Multiacteurs)**

###### **Phase 1 : La Constitution de la Plateforme Multiacteurs. (PMA)**

- Intérêt d'un double niveau pour assurer une participation élargie à la Plateforme: associations d'habitants au niveau micro-local (village, quartier) et plateforme regroupant les



représentants associations d'habitants avec d'autres acteurs notamment institutionnel. Exemple du Cap Vert présenté par Jorge Guimaraes.

- Intérêt de la formalisation légale. Exemples du Cap Vert avec la loi des CRP, du Portugal (loi des réseaux sociaux), de la Turquie (assemblées de citoyens), de la Wallonie (Commissions d'Accompagnement des PCS). La formalisation de la Plateforme Multiacteurs comme entité juridique spécifique comme au Cap Vert présente le gros avantage de donner un statut légal au bien commun (voir conclusions du Groupe Thématique sur le Bien Commun).

## **Phase 2 : Définir et partager l'objectif de progrès au sein de la PMA (la coresponsabilité pour le bien-être de tous, générations futures incluses)**

Idée testée par Lhoussaine Ait Brahim au Maroc de réaliser les groupes homogènes au sein même de la Plateforme, donc dès le premier cycle – multiples avantages : tous les membres de la PMA acquièrent la formation de facilitateur, on dispose dès le départ d'une première définition local du bien-être de tous. Cela clarifie aussi les formations des facilitateurs puisque l'exercice pratique en salle se fait dès la simulation du premier cycle en considérant que le groupe des participants à la formation constitue la PMA, ce qui est plus cohérent avec la taille du groupe.

Deuxième idée également testée par Lhoussaine au Maroc : faire les synthèses dans les groupes homogènes en utilisant la grille globale (précaution de ne pas donner la grille avant et nécessité de classer tout après). Avantages : meilleure appropriation de la grille globale, évite la frustration de faire des patates qui ne sont plus utilisées.

Sur la base de ces deux idées l'exercice a été réalisé avec succès pendant le séminaire formation (4 groupes homogènes constitués sur une base géographique/linguistique) jusqu'à l'utilisation du WEB (partie animée par Joël Obrecht) puis débat validant la méthode (jour suivant). Joël a présenté l'ensemble des outils existants permettant de travailler entièrement on line et en temps réel.

Par ailleurs il y a eu consensus pour dire (en accord avec les conclusions de la formation SPIRAL-Agenda 21 en Gironde en septembre 2013) qu'avant ceci on doit partir des contraintes qu'impliquent la transmission des ressources et biens communs aux générations futures de manière transparente en se positionnant comme vivant tous sur une même planète dans une relation d'équité (voir les propositions concrètes dans la fiche T12 actuelle dans le WEB). En effet cela permet de mettre tout le monde dans le même contexte de réflexion sur les critères de bien-être ou mal-être. Cela fait donc tomber l'argument de l'influence exogène qu'impliquerait la prise en compte a priori des contraintes. En effet dans un exercice soit disant neutre chacun vient avec son contexte du jour (p.e. on ne dira certainement pas la même chose la veille ou le lendemain d'un accident nucléaire tel que Tchernobyl ou Fukushima !). En revanche, en introduisant la notion de vie ensemble sur une même planète et de responsabilité collective par rapport aux générations futures, on replace l'exercice dans un contexte universel partagé par tous. Par ailleurs cela permet de positionner clairement dès le départ tout le processus dans la recherche du bien-être de tous dans les limites des contraintes à prendre en compte pour ne pas porter préjudice aux générations futures, avec des implications radicales dans les réflexions et les choix que cela implique.

## **Phase 3 : Prendre la mesure de la situation, du chemin à parcourir et du potentiel existant**

Cette phase joue un rôle majeur dans le processus car c'est le moment où on compare la situation actuelle avec ce qu'il faudrait obtenir pour assurer le bien-être de tous générations futures incluses, et donc on prend conscience de l'énormité du défi (notamment la nécessité de réduire radicalement

et très rapidement les émissions de GES dans un contexte où tout le système en place joue dans le sens inverse – voir fiche T12 ). Cependant on dispose également de la synthèse des critères de bien-être qui ouvre des pistes de solutions puisqu'elle met en évidence l'importance déterminante des critères immatériels dans les processus de bien-être et offre donc un potentiel considérable d'amélioration du bien-être de tous tout en réduisant la pression sur les ressources matérielles et naturelles, rendant ainsi compatible le bien-être des générations présentes et la prise en compte des contraintes qu'implique celui des générations futures.. Notamment la propre construction de la coresponsabilité introduit un processus de valorisation du rôle de chacun, de reprise de confiance, générateur de sens, de liens sociaux, de réduction des inégalités et de bien-être partagé et qui peut débloquent des situations de crispation par rapport aux bien-être matériel, permettant d'aborder celui-ci sous un angle de frugalité sans générer des frustrations mais, au contraire, une certaine satisfaction et tranquillité d'esprit et de conscience (rejoignant l'idée de la sobriété heureuse défendue par des mouvements tels que Colibri).

Cependant ces pistes de solutions ne sautent pas forcément aux yeux et la réaction naturelle est souvent une situation de blocage ou un sentiment d'impuissance conduisant à raisonner le bien-être au présent sans trop prendre en compte les besoins des générations futures. Il est donc essentiel de rendre ces pistes de solutions plus évidentes et directement disponibles dans la réflexion locale. Ceci passe par une meilleure compréhension au niveau global des synthèses des critères de bien-être et de leurs implications afin de mettre à disposition de tous des outils d'analyse simples d'aide à la mise en évidence des pistes de solutions à explorer pour le bien-être de tous générations futures incluses. Ce travail d'analyse au niveau global est également essentiel pour la révision des politiques publiques.

Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années pour permettre ces analyses globales, notamment la construction d'une base de données unique de tous les critères de bien-être et de mal-être recueillis dans tous les territoires de coresponsabilité, sa mise on line sous forme wiki permettant sa réactualisation permanente et en temps réel, sa structuration suivant la grille des 9 dimensions et 68 dimensions, elle-même construite à partir de la base de données, et les analyses statistiques globales que cela a permis et qui sont disponibles sur wikispiral.org. Néanmoins ceci n'est pas suffisant pour la fin recherchée. Une compréhension plus fine du sens des critères est nécessaire et cela passe par une analyse sémantique de leur contenu. Pour y parvenir une codification a été élaborée au cours des deux dernières années et est en cours d'application à l'ensemble de la base de données.

Les dynamiseurs présents au séminaire ont largement partagé cet avis et ont manifesté un grand intérêt pour participer à cette codification (voir décisions prises dans les conclusions). Parallèlement aux avancées en termes de codification il sera nécessaire de préciser les méthodes d'interprétation des résultats dans la perspective ci-avant mise en évidence, notamment sur le rôle clé des critères immatériels.

Pier Giorgio Oliveti: Concernant cette troisième phase, les CittaSlow peuvent apporter beaucoup par les concepts nouveaux qu'elles développent autour de l'idée de ville lente, ainsi que le système de suivi-évaluation avec les indicateurs qu'elles utilisent pour prendre la mesure de la situation et des écarts avec les objectifs.

#### **Phase 4 : Réflexion sur ce qu'il est possible de faire**

Les lignes proposées par les réseaux thématiques sont un apport fondamental pour cette phase. Douze thèmes ont ainsi fait l'objet d'un travail de co-construction de modèles de référence qui

pourront servir à alimenter la réflexion au sein des plateformes multiacteurs et les aider à structurer des lignes d'action qui créeront les conditions d'engagement concret des citoyens dans une démarche de coresponsabilité pour le bien-être de tous en préservant celui des générations futures.

La liste des thèmes et les modèles de référence est disponible dans le site WEB [respondingtogether/wikispiral.org](http://respondingtogether/wikispiral.org). Au cours du deuxième trimestre 2014 l'ensemble des modèles de référence seront finalisés et diffusés dans les territoires de coresponsabilité en les invitant à les tester et à donner leur retour afin de pouvoir les affiner (personne de référence pour la conduite de ce processus : Lydia Papandreou [lydia.papandreou@coe.int](mailto:lydia.papandreou@coe.int)).

### **Phase 5 : Conception d'un plan d'action et engagements pour sa réalisation. Et phase 6 : réalisation (23/03/14 9h à 10h30)**

Problématique générale (Samuel) : Le plan d'action de la Plateforme Multiacteurs doit pouvoir créer les conditions d'engagement des citoyens lors du deuxième cycle (disposer des conditions d'engagement pour pouvoir aller au bout de la coresponsabilité individuelle et collective vis-à-vis des générations présentes et futures – exemple les agendas 21 des familles)

Pascal (Mouvement Transition) : Pour y parvenir il faut introduire des outils de communication et de sensibilisation comme ils en développent dans Transition Town.

Julie : Agenda des familles pas évident car reste sur petite échelle (coût d'accompagnement) et sur ce qu'il faudrait faire plutôt que de partir de ce qu'ils font déjà. Ont développé pour leur part un laboratoire mobile avec une charte. Par ailleurs ils ont une bourse de compétences et une bourse aux ingéniosités. Invention de SELs ou la valeur n'est pas le temps mais l'échange (un échange contre un échange).

Patrice : Dans les applications développées par SEP-UNSA ils partent plus du constat du conflit en essayant de construire un rapport de force qui soit favorable (voir les approches « empowerment »)

Julie : L'approche développement durable s'inscrit plus dans la recherche du consensus. Méthode de Patrick Viveret de l'exploration des controverses avec 4 colonnes : 1) ce sur quoi on est d'accord ;2) ce sur quoi on n'est pas d'accord ;3) ce sur quoi il est possible de trouver un accord ; et 4) ce sur quoi il n'est pas possible de trouver un accord (A VERIFIER).

Pascal : il faut multiplier les expérimentations pour tirer des enseignements sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. Nous sommes dans une société qui fonctionne sur la concurrence et nous devons passer à un modèle de coopération. Dans le mouvement Transition nous utilisons le forum ouvert pour l'émergence de projets. On est dans le concret pas dans l'affrontement : cherchons des points de convergence.

Samuel : SPIRAL ouvre l'opportunité du dialogue et de l'empathie entre les extrêmes (à travers les critères de bien-être). Lance la balle à Mihaela pour sortir du cadre français.

Mihaela : Forte résistance dans les plateformes pour changer les règles du jeu → notre approche maintenant est de partir de tout ce qui se fait en dehors du contexte institutionnel conventionnel (y compris associatif) pour permettre la valorisation dans une stratégie commune hors institutions et permettre ainsi un rapport de forces plus favorable aux changements.

Selem : Rebondit sur l'intervention de Mihaela : les nouvelles générations développent leurs propres outils.

Isabel : Le consensus rapide et mou peut être dangereux. Il ne faut pas avoir peur du dissensus et ouvrir un espace de discussion à ce sujet. Avons besoin d'une banque de ressources avec des principes de coresponsabilité. De même une banque d'expériences des autres. Il faut également mobiliser l'éducation, notamment les enfants de l'école primaire qui sont un bon canal pour toucher également les adultes.

Patrice : Proposer aux citoyens des éléments d'interaction : réutilisation d'espaces ; éducation dans les écoles, local group avec supporter

Yuliya : introduction dans les écoles. Cas de la Russie.

Patrice : cas de la France avec la nouvelle loi sur l'éducation : très difficile d'introduire idées nouvelles, même celle de citoyenneté est à la limite, ne parlons pas de transformation sociétale ! Congrès SEP-UNSA de Dijon

Lhoussaine : exemples d'actions programmées dans le plan d'action du 1<sup>er</sup> cycle : plantations de forêts, jardins partagés, récupération déchets...

Julie : Pendant un certain temps on disait on va expérimenter mais au bout de 3 ans on n'a jamais dépassé ce stade. L'expérimentation on a déjà donné ! en revanche nous pouvons travailler sur la notion de prototype qui s'inscrit dans un projet collectif. Travailler sur l'image à partir d'une construction collective de cette image en s'appuyant sur le dessin (voir les films sur la coresponsabilité sociétale). Il y a là une dimension de création, d'art social. Partir sur une image du territoire en 2033 pour laisser ouvert puis les participants eux-mêmes disent : pourquoi attendre 2033 et ne pas le faire tout de suite !

Sébastien : diversité des approches mais valeurs fondamentales à affirmer. Sur les actions : dire ce qui a marché et ce qui n'a pas marché et pourquoi.

### **Phase 7 co-évaluation participative**

André Desmet et dynamiseurs de la Belgique: retour d'expérience sur la co-évaluation participative des Plans de Cohésion Sociale en Wallonie, réalisée en 2012-2013 et la plus-value que cela représente. La co-évaluation participative fait écho à la problématique posée dans la phase 3, notamment en mettant en évidence, (grâce à la participation de tous, y compris les usagers/bénéficiaires et la réflexion partagée sur l'impact sur le bien-être de chacun) les impacts immatériels invisibles qui jouent un rôle déterminant dans les processus, tels que la non stigmatisation, la reconnaissance, la reprise de confiance en soi, le sens que génère l'engagement, y compris notamment pour les groupes les plus vulnérables (voir la synthèse de la co-évaluation participative réalisée en Wallonie disponible sur [wikispiral.org](http://wikispiral.org) dans communauté → territoires de coresponsabilité → Belgique).

Idée de Sébastien d'appliquer la co-évaluation participative à la propre formation, acceptée par tous et mise en pratique.

Résultats : beaucoup l'accent sur les sentiments ou sur le déroulé (ce dernier difficile à classer dans la grille des critères de bien-être/mal-être).

Samuel : peut-on vraiment faire de l'évaluation d'impact à chaud sur une action qui vient de se passer ?

Sébastien : Dans ce cas on aurait dû avoir une co-évaluation ex-ante

Samuel : plus encore même, une phase sur les objectifs/ attente au début de la formation, puis co-évaluation ex-ante de là où on en est – à penser pour la prochaine formation !

Lhoussaine : quid des sociétés de l'évaluation (française, européenne) ?

Réponse (de qui?): prétendent avoir le savoir en la matière et devoir le transmettre plutôt qu'être ouvert à l'innovation en matière d'évaluation.

Débat sur les complémentarités entre évaluation conventionnelle- et co-évaluation participative (introduit par Samuel)

Sébastien : On commence à avoir un croisement entre le quantitatif et le qualitatif dans les indices. Question clé à travailler pour le futur.

### **Phase 8**

Sébastien présente un outil que le Conseil Général de Gironde a développé et qui correspond tout à fait à cette phase : comment mettre en évidence les contributions à l'amélioration de la situation du territoire (outil présenté en séance plénière - voir les sites WEB cités en annexe).

### **3- Conclusions et suites**

Le séminaire-formation a permis d'initier pour la première fois un processus de capitalisation méthodologique collective dans SPIRAL dont il s'agit maintenant d'assurer la continuité.

#### **Finaliser la formalisation du cycle 1 de SPIRAL**

En premier lieu nous devons donner une suite aux perspectives ouvertes pendant le séminaire-formation, notamment **aller jusqu'au bout de la formalisation du cycle 1 de SPIRAL pour en faire un véritable cycle de préparation à la transformation sociétale dans le cycle 2**, à partir des idées qui ont été accordées pendant les trois jours et reprises ce rapport. Pour ceci cinq axes de travail sont proposés, à développer dans les semaines et mois qui viennent :

- Axe 1 : Finaliser la codification des critères de bien-être et de leur interprétation, tâche essentielle tant pour les processus locaux (phase 3) que globaux (enseignements pour les politiques publiques).
- Axe 2 : Reformaliser la phase 3 sur cette base, en faisant également le lien entre critères de bien-être et indicateurs quantitatifs, s'inspirant notamment de l'expérience de CittaSlow et d'autres similaires
- Axe 3 : Finaliser les modèles de référence des réseaux thématiques et leur articulation par rapport à la Plateforme Multiacteurs, essentiels pour bien formaliser les phases 4, 5 et 6 du cycle 1 et préciser la phase 1
- Axe 4 : Introduire dans la base de données de wikispiral les résultats des coévaluations participatives déjà réalisées, notamment ceux de la Wallonie
- Axe 5 : Donner une cohérence d'ensemble et confronter les résultats avec d'autres démarches similaires qui n'ont pas encore participé à ce processus.

L'axe 1 est en cours de réalisation avec Julien Louis pour les critères en français, Maria Estevez pour les critères en portugais et l'équipe du CRIES pour les critères en roumain, et ce jusqu'à fin mai. Mais ceci ne sera pas suffisant et 19 autres dynamiseurs se sont déclarés intéressés pour prendre le relai sur une base volontaire. Afin de profiter des résultats déjà obtenus une formation de deux jours (un sur la codification et un sur l'interprétation) est prévue, probablement les 19 et 20 juin (à confirmer) (note du 24 juin : cette formation n'a pas pu être financée et à la place des réunions décentralisées sont en cours – la première a eu lieu le 12 juin à Lisbonne).

L'axe 2 pourra être réalisé dans la suite de ce travail, à une date ultérieure à préciser, notamment avec CittaSlow

L'axe 3 est également en cours de réalisation (Lydia Papandreou avec l'appui de Samuel Thirion) et devrait être finalisé d'ici le 15 mai.

L'axe 4 est en cours de lancement et sera réalisé progressivement au cours des prochains mois (à préciser notamment avec la Région Wallonne)

Pour l'axe 5 un petit groupe de travail « transformation sociétale » a été constitué (Julie Chabaud, Sébastien Keift, Patrice Weisheimer, Isabela Sousa, Paul Elias, Joel Obrecht et Samuel Thirion, rejoints par Céline Braillon du CGDD en France qui n'avait pas pu venir au séminaire). Une première réunion de confrontation avec d'autres approches (FAIR, ODD, ODM) est prévue pour le 23 mai à Paris. Tout le groupe ne pourra pas être présent mais une réunion par skype sera réalisée prochainement pour se mettre d'accord sur le travail de mise en cohérence du cycle 1 et de rédaction des fiches à partir des résultats du séminaire-formation avec l'objectif de rendre ceci disponible le plus rapidement possible à tous les dynamiseurs pour avoir également leurs retours.

### **Tester les résultats, puis travailler sur les cycles 2 et 3**

La formalisation du cycle 1 de SPIRAL n'est pas seulement un exercice théorique mais doit pouvoir être testée concrètement, notamment dans les en particulier auprès des territoires qui sont en phase de démarrage sur SPIRAL. La formation SPIRAL prévue en Belgique les 25 et 26 juin sera une première occasion de lancer ce test. Cette formation de facilitateurs, en français, s'adresse aux communes belges (wallonnes et de la Région de Bruxelles) qui se lancent actuellement ou souhaitent se lancer dans la démarche cohésion sociale/SPIRAL mais est, bien entendu, ouvert à tous les territoires intéressés, notamment des pays francophones.

Ultérieurement sur la base des résultats obtenus, on pourra retravailler sur les cycles 2 et 3 à l'occasion d'un quatrième séminaire-formation des dynamiseurs SPIRAL, cette fois-ci organisé par le réseau Together, peut-être juste avant ou après le colloque Agenda 21-SPIRAL prévu en France en décembre pour profiter de la présence d'un grand nombre de participants à ce colloque (à discuter)

### **Repenser le rôle des pouvoirs publics et déboucher sur des recommandations politiques**

La perspective est également de déboucher sur des recommandations politiques dès le troisième trimestre 2014, comme prévu dans le Plan d'Action 2014 du Réseau Together. Ceci pourra se faire sur la base des résultats des axes de travail décrits ci-avant, notamment la codification des critères de bien-être et mal-être et leur interprétation. Un stage de deux étudiants (Julien et Elea) est prévu cet été dans le Réseau Together) pour animer ce processus.

Une question clé à analyser pour ceci est le rôle des pouvoirs publics dans le progrès sociétal. La démarche ouverte par SPIRAL pose cette question dans des termes radicalement nouveaux dans la mesure où elle positionne la société comme sujet construisant sa propre capacité à assurer le bien-

être de tous (processus de progrès sociétal), par opposition à une démarche conventionnelle où les pouvoirs publics sont censés assumer cette responsabilité et se positionnent donc dans une relation de sujet administrant (pouvoirs publics) – objet administré (société). Ce changement radical de positionnement conduit à revoir le rôle des pouvoirs publics dans de nouveaux termes. La référence aux quatre fonctions mises en évidence dans le Guide Méthodologique pour l'Elaboration Concertée d'Indicateurs de cohésion sociale du Conseil de l'Europe (2005), à savoir les fonctions fondatrice, régulatrice, réparatrice et facilitatrice, aide à préciser cette question. Notamment la fonction facilitatrice, dernière apparue dans l'histoire et souvent marginalisée, devrait prendre une importance de premier plan à l'avenir, puisque le premier rôle des pouvoirs publics est de faciliter le processus de progrès sociétal. Les trois autres fonctions doivent être repensées pour créer les meilleures conditions comme devant assurer les conditions pour permettre aux processus de progrès sociétal de se construire, que ce soit au niveau des cadres légaux (fonction fondatrice) de la répartition des ressources (fonction facilitatrice) ou des politiques ciblées, conçues dans une approche de partenariat (fonction réparatrice).

Les recommandations politiques qui pourront émerger des processus de transformation sociétale dans les territoires, avec SPIRAL ou d'autres démarches similaires, doivent pouvoir prendre en compte cette évolution nécessaire des pouvoirs publics.

### **Dynamiser le réseau des dynamiseurs SPIRAL**

Enfin pour que nous puissions bien fonctionner de manière collective il faut que le réseau des dynamiseurs assure sa propre dynamisation ! Plusieurs propositions sont ressorties du séminaire-formation à ce sujet :

- Proposition de Lhoussaine : à la fin de chaque mois chacun envoie ses difficultés et on en discute collectivement. Joel vient de lancer un google group à ce sujet qui sera très utile.
- Une idée forte est également que les dynamiseurs fonctionnent en équipes par zones géographiques, ce qui a déjà été le cas au cours du séminaire formation : 5 groupes ont été ainsi constitués : 1- Wallonie-France 2- Balkan-Roumanie-Turquie 3- Italie + ClittaSlow 4- Péninsule Ibérique 5- Afrique, auxquels il faudra rajouter la Russie (une réunion est à prévoir à ce sujet). Chaque équipe s'organise de manière autonome pour répondre aux demandes émergeant des territoires.
- L'idée a été avancée par plusieurs participants au séminaire-formation (Yuliya, Isabel, Manuela, entre autres, ...) de constituer au sein du réseau Together un réseau d'universités travaillant sur SPIRAL. Cette idée est très intéressante à tous points de vue, notamment pour appuyer le processus de capitalisation. Une réunion par skype sera organisée prochainement à cet effet. Si d'autres dynamiseurs sont intéressés nous vous remercions de vous manifester auprès de Yuliya.
- Autres idées : la liste est ouverte !